

LE GENRE EXPLIQUÉ À UNE PARAMÉCIE

Daniela Danna

Daniela Danna est chercheuse à l'Università degli studi di Milano et directrice éditoriale de «XXD-rivista di varia donnità» on line : www.xxdonne.net. Ses publications se concentrent principalement sur les thèmes de genre : homosexualité, politiques de la prostitution, violence contre les femmes. Parmi ses travaux : *Amiche compagne amanti. Storia dell'amore tra donne*, 1994 (édition intégrale 2003) ; *Matrimonio omosessuale*, 1997 ; *Donne di mondo*, 2004 ; sous sa direction a été publié *Prostituzione e vita pubblica in quattro capitali europee*, 2006 ; *Ginocidio. La violenza contro le donne nell'era globale*, 2007 ; avec Chiara Cavina, elle a supervisé la publication de *Crescere in famiglie omogenitoriali*, 2009 ; *Stato di Famiglia. Le donne maltrattate di fronte alle istituzioni*, 2009.

Elle enseigne la Politique sociale dans le cadre du cours de maîtrise en Sciences sociales et globalisation.

INTRODUCTION

C'est un de nos lointains parents la paramécie. Tous les organismes vivants sur la planète ont évolué à partir de ces formes unicellulaires – le nombre de cellules présentes dans le corps humain est désormais de l'ordre de cent mille milliards !

Entre toutes les diversités qu'une paramécie note lorsqu'elle nous rencontre, une en particulier lui apparaît comme particulièrement incompréhensible : le dimorphisme sexuel, en d'autres termes l'existence de particularités qui divisent notre espèce en deux sexes qui doivent, pour se reproduire, échanger leur matériel génétique. Ce que les paramécies ne font pas. La présence de deux sexes différents est en effet l'une des façons que possède une espèce pour se reproduire. Mais animaux et végétaux se multiplient également sans avoir besoin de deux sexes séparés.

Les organismes unicellulaires comme les paramécies ou les amibes se scindent et les *individues* (pourquoi ne pas les appeler ainsi ? En réalité, elles ne sont ni mâles ni femelles) de nombreuses espèces présentent simultanément des caractères sexuels masculins et féminins ; enfin, il existe d'autres espèces dont les individu* assument selon les circonstances des caractéristiques masculines ou féminines – l'astérisque est ici utilisé comme signe graphique qui donne à la langue un neutre véritable au contraire de la désinence masculine qui semble exclure le féminin (nous en parlerons d'avantage plus tard).

Nous, êtres humains, appartenons en revanche à l'ordre des mammifères. Et durant la reproduction de tous les mammifères se produit le mélange du patrimoine génétique de deux exemplaires différents: le mâle et la femelle. Nous appelons femelle, femme, celle qui possède une série de caractères sexuels primaires et secondaires qui la rendent intéressante pour les publicitaires et les pornographes et qui, grâce à Ève, a été condamnée non seulement à porter des enfants pendant neuf mois dans son propre ventre mais également à accoucher dans la douleur. Ceci est l'approche traditionnelle mais on peut également décider qu'il s'agit “ d'une longueur d'avance ” de l'organisme féminin, qui fait l'expérience directe de la prérogative que la Bible attribue à Dieu : donner la vie.

Nous appelons mâle celui qui, en plus d'avoir des caractéristiques primaires et secondaires différentes de la femelle qui le condamne à se raser tous les matins (désagrément brillamment dépassé par l'interdiction des intégristes musulmans de se faire la barbe), possède principalement (toujours du point de vue biologique) la capacité de produire la semence qu'il devra projeter à l'extérieur de lui-même afin de féconder la femelle, chose qui, au sein de l'espèce humaine, se déroule en lien très étroit avec l'orgasme.

Au lieu d'utiliser les mots “ sexe ” et “ sexuel ” dans un sens strictement biologique et en référence à un échange quelconque de matériel génétique qui donne vie à de nouveaux individus, je préfère les utiliser dans leur acception sociale et expérientielle.

Si nous appelons “ sexuelles ” les sensations de plaisirs dues à l'usage de différentes zones érogènes de notre corps, nous pouvons noter avant tout que la reproduction chez les hommes est étroitement liée à une expérience de type sexuel, alors que chez les femmes ceci n'est pas toujours vrai : elles peuvent tomber enceinte dans l'absence absolue de plaisir, ou encore lors d'un viol. Le lien entre sexe et reproduction – une rumeur raconte que ce lien a été faussé pour la première fois et ce dès l'époque contemporaine, par les techniques de procréation assistée – n'a donc jamais été une expérience universelle de l'espèce humaine, nécessaire pour la partie masculine et seulement souhaitable pour la partie féminine.

Ce dimorphisme chez les espèces qui se reproduisent par l'échange de matériel génétique et la spécialisation des deux types d'organismes dans différents rôles reproductifs s'appelle “ différence sexuelle ” ou “ sexe ”, mot qui étymologiquement dérive du latin *sexus*, qui signifie littéralement “ séparation ”. Si nous étions tous égaux comme les paramécies, les amibes, les champignons ou les algues unicellulaires, ce mot et son concept de “ genre ” relatif que nous expliqueront dans ce texte, n'existeraient pas. Il est évident que notre singularité suscite de nombreuses questions chez les formes de vie unicellulaires, comme la paramécie. Dévoreuse de bactéries, elle se meut grâce aux cils qui recouvrent sa surface cellulaire. Elle vit dans les eaux douces et stagnantes, elle se reproduit par scission de la cellule originelle. Il est évident qu'elle possède une curiosité sans borne envers

l'espèce humaine chez qui il existe deux groupes aussi étroitement apparentés et malgré tout porteurs d'une " petite différence ". La paramécie a préparé pour nous une série d'importantes questions, commençons par la question fondamentale.

POURQUOI ÊTES-VOUS DIVISÉS ENTRE MÂLES ET FEMELLES?

La vie sur cette planète se propage de différentes façons : vous autres organismes plus anciens possédez une façon simple de générer de nouveaux organismes. Vous divisez en deux votre unique cellule et faites naître un nouvel individu par clonage. La multiplication se produit par division. Le patrimoine génétique du nouvel individu (qui n'a rien d'individuel!) demeure généralement identique à celle de l'individu qui l'a généré, à moins qu'il ne se produise une anomalie dans la transcription ADN ou ARN. Ajoutons que même chez vous, êtres unicellulaires, il existe des mécanismes de recombinaison génétique que vous utilisez parfois.

Tous les mammifères sont en revanche divisés en deux sexes, reconnaissables par leurs caractéristiques sexuelles primaires, les organes génitaux spécialisés dans la reproduction, et par leurs caractéristiques sexuelles secondaires : chez les êtres humains il s'agit de la hauteur corporelle, de la distribution des poils, de la tessiture de la voix, de la proportion et de la distribution entre graisse et muscle, en plus de différences physiologiques – qui peuvent être perçues comme problématiques par les femmes qui découvrent que les médicaments sont habituellement testés sur des individus mâles.

Le phénomène que nous appelons dimorphisme sexuel est l'assignation aux mâles et aux femelles de capacités différentes dans la sphère de la reproduction : en biologie, les femelles sont définies comme celles dont l'ADN est enveloppé de substances nutritives. Chez les mammifères en particulier, ce sont les femelles qui développent l'embryon à l'intérieur de leur corps, dans l'utérus, alors que le noyau des mâles est inséré dans le noyau féminin (ovule), pour se détacher ensuite de l'organisme qui l'a généré.

Le but de cette absurde complication est de faire en sorte que, au sein du nouvel organisme, se mélange les patrimoines génétiques des deux géniteurs (en d'autres termes, la moitié de ces patrimoines provient de processus fortuits), donnant vie à des combinaisons inédites qui peuvent se révéler mieux adaptées à l'environnement que celles des géniteurs. Voici donc l'espoir et la raison du dimorphisme sexuel. La diversité qui existe entre les organismes des mammifères est ainsi garantie par notre méthode de reproduction, à différence de vous autres paramécies qui êtes presque toutes identiques et très semblables à vos ancêtres.

Mais ce n'est pas tout ce qu'il y a à savoir sur la division dans la Nature entre mâles et femelles : chez de nombreux individus, la séparation nette entre les catégories biologiques mâle et femelle n'est pas respectée, que ce soit pour des raisons génétiques, ou parce que la forme des organes génitaux à la naissance ne s'inscrit pas dans la normalité établie par les médecins occidentaux. On estime qu'un ou deux individus sur mille sont intersexués. Ceci est une définition “ opérative ” : ce chiffre correspond à ceux qui, aux États Unis et dans d'autres pays, sont opérés pour être homologués aux modèles de mâle ou de femelle, puisque selon notre culture traditionnelle – dans la société bourgeoise – il n'y a pas d'autre possibilité d'existence. La chirurgie néonatale pratiquée sur les intersexués a pour but de corriger l'ambiguïté génitale. Ce sont par exemple le nouveaux nés “ micropénis ” ou présentant une hypertrophie clitoridienne) qui en réalité sont parfaitement sains et saines.

Les anomalies regroupées sous le terme d' “ intersexuation ” peuvent-être des plus diverses : composition chromosomique, structure des gonades, niveaux hormonaux, structure intérieure et extérieure des parties génitales.

Il est possible d'autre part de vivre une vie entière sans se rendre compte d'avoir de particulières anomalies liées aux caractères sexuels, surtout si l'on a un aspect extérieur conforme à celui d'un des deux sexes.

Les hermaphrodites sont un cas particulier d'intersexuation : on définit hermaphrodites les individus nés avec des testicules et des ovaires, et donc biologiquement mâles et femelles à la fois. On estime que sur 100.000 naissances naît en moyenne un hermaphrodite mais le pourcentage est nettement supérieur dans certaines zones d'Afrique du Sud : l'incidence de certaines formes d'intersexuation varie en effet d'une population à l'autre.

L'Intersex Society of North America (ISNA) exige qu'aucune forme de chirurgie néonatale ne soit appliquée sur les intersexués (“ Les organes génitaux d'une personne sont faits pour être utilisés par elle, non pour les jugements esthétiques des autres. ” écrivent-ils), et ce jusqu'à ce que le direct intéressé, une fois informé, ne soit capable d'exprimer un éventuel intérêt à la modification de ses organes génitaux.

Selon l'ISNA, un sexe doit être cependant attribué au niveau anagraphique et social et ce dès la naissance. Le choix s'effectue sur la base de la majeure ressemblance avec l'un des deux sexes ou par rapport avec ce que l'on peut prévoir d'un futur développement corporel, afin d'éviter le poids psychologique d'une telle diversité considérée comme aberrante par la mentalité commune. Pour ces raisons, l'ISNA insiste pour que les familles touchées par une naissance intersexuée soient mises en contact avec des groupes d'auto-soutien et des thérapeutes spécialisés, le but étant d'éviter les mensonges ou les vérités partielles des médecins qui entendent cacher l'intersexuation d'abord aux familles et par la suite aux direct*s intéress*s

Mais l'anatomie, contrairement à ce que pensait le trop estimé Docteur Freud, ne trace pas le destin. Il faut bien plus d'un bagage génétique XX pour faire une femme ou XY pour faire un homme. Le sens que les êtres humains attribuent au fait d'être homme ou femme n'est pas limité à la capacité reproductive. Il s'étend à ce que les exposants de chacun des sexes sont autorisés à faire ou pas, à dire, à porter et même à manger selon s'ils sont hommes ou femmes. Ces différenciations ne sont pourtant pas d'inoffensives marques symbolisant une identité diverse (*separate but equal*) : il s'agit bien de prescriptions que la société actuelle – fidèle au passé – impose aux individus en cherchant à créer des hommes “ masculins ” et des femmes “ féminines ” à l'intérieur d'une précise hiérarchie entre les sexes où les hommes dominent les femmes. Selon cette hiérarchie, les caractéristiques considérées comme “ masculines ” ou “ féminines ” sont antithétiques. Prenons pour exemple l'activité et la passivité, la force et la faiblesse, le fait de diriger ou d'être dirigé, d'être servi ou de servir.

A cause des significations sociales attribuées aux deux sexes, on ne parle plus de “ sexe ” dans les sciences sociales mais de “ genre ”, terme qui provient du lexique de la linguistique (le genre des noms et des adjectifs peut être comme en italien ou en français masculin, féminin ou bien comme en grec, masculin, féminin ou neutre, ou encore comme en danois, animé ou inanimé...). Soulignons que lorsque nous parlons de ce qu'est un homme ou une femme, de ce qui est masculin ou féminin, nous n'utilisons pas de catégories naturelles mais un ensemble de signifiés socialement partagés. En cela nous retrouvons les règles que la structure sociale actuelle impose aux individus dans le but de s'autoperpétuer: il s'agit de la hiérarchie qui consolide domination masculine et oppression féminine. Bien sûr tous les individus n'obéissent pas. Seuls ou organisés en groupes, nombreux sont ceux qui critiquent ou transforment normes et règles liées au genre, allant à l'encontre des “ rôles ” masculins ou féminins (gardons à l'esprit ces rebellions en lisant les phrases suivantes, nécessairement généralisatrices). La pédagogue Elena Gianini Belotti a admirablement décrit la façon dont, dans notre culture, les individus socialisés transmettent aux enfants les idées qu'ils ont eux-mêmes reçues concernant l'opposition entre genre masculin et féminin. Durant les années soixante, elle observa les interactions entre éducatrices et parents d'une part et entre filles et garçons de moins de quatre ans d'autre part, c'est à dire avant l'âge où commencent les souvenirs. Dans la droite ligne d'autres recherches faites à l'étranger, elle démontra que les “ naturelles inclinations ” des deux sexes – l'on pense essentiellement à la domination masculine sur les femmes et à leur rôle d'asservissement et de soumission – ne sont autres que des caractéristiques activement encouragées voire primées par les adultes chez les enfants mêmes tout petits. Voici ce que l'on appelle les rôles de genre : basés sur le sexe mais pas biologiques, ils représentent la construction sociale de ce qui est reconnu et imposé comme “ masculin ” ou “ féminin ”. Si au lieu d'être une paramécie asexuée, à l'improviste tu devenais une femme, tu t'en rendrais immédiatement compte dans ta vie quotidienne. La façon dont nous nous exprimons à l'intérieur de groupes mixtes, les prises de parole dans les conversations, les interventions dans les mailing list, notre façon d'occuper l'espace, ce que l'on attend de nous en dehors du travail, les tâches d'une petite fille ou d'une femme à la maison et

ainsi de suite, montrent combien la domination masculine sur les femmes est intériorisée par les deux sexes et par la même non plus perçue mais vécue comme naturelle. En effet, si tu étais née femme, tu te rendrais bien moins compte de ces rôles parce que ces différences, évidentes pour ceux qui les ont assimilées, se perdent aux marges de la conscience. Elles forment l'habitude, la normalité, sont faites de gestes et de paroles éternellement répétées. Elles sont imperceptibles et donc difficilement critiquables.

Cette hiérarchie est instaurée chez les enfants grâce à de fréquentes invitations aux petits filles à se mettre au service des garçons (à la maison, à la crèche) alors que les garçons sont formés au rôle de sexe dominant habitué à être servi par l'autre sexe. Parallèlement, l'expression émotive des garçons est mutilée, comme l'est leur attention à l'autre féminin et aux autres en général.

Elena Gianini Belotti a documenté la façon dont les caractéristiques attribuées au sexe opposé sont systématiquement découragées et réprimées : chez les filles il s'agit de l'activité, de l'agressivité, de l'intérêt à explorer et, chez les garçons, de la sensibilité, du comportement pacifique. Naturellement, dès leur plus jeune âge, les enfants absorbent les stéréotypes de genre : le fait d'être un individu mâle ou femelle devient la pierre angulaire de l'identité et ce dès la naissance. En Italie, on pense aux rubans roses ou bleus annonçant les naissances, le ruban bleu étant généralement accueilli avec forte démonstration d'enthousiasme : " Félicitations et vive la naissance des garçons ! " Opposer le groupe des garçons à celui des filles revient à faire des regroupements primaires, bombardés par des règles précises sur ce qui est adapté aux uns et aux autres.

Bien que de nombreuses années se soient écoulées depuis la recherche de Elena Gianini Belotti, aujourd'hui encore la grande majorité des parents poussent les petits garçons et les petites filles vers des stéréotypes de genre, sans respecter leur individualité qui présente toujours un mélange des caractéristiques que nous appelons " masculines " et " féminines ". Il est déplorable que les parents n'encouragent pas au contraire le développement de qualités humaines positives pour les deux sexes. Ce qui sert à explorer le monde et qui permet de comprendre et d'aider les autres ne doit pas nécessairement correspondre à deux spécialisations opposées : ce sont des caractéristiques à développer pour l'un et l'autre sexe.

Arrêtons-nous quelque peu sur le langage : le fait même de parler de qualités " humaines " nous démontre combien la domination masculine est prégnante ; " humain " vient du terme " homme ", considéré tant comme un nom générique que comme un nom sexué qui se réfère à la partie masculine de l'humanité – terme qui dérive également d' " homme " ! Lorsque l'on parle des " hommes ", des " juges ", des " travailleurs ", des " précaires ", il arrive que l'on prenne en considération les femmes " travailleuses ", " magistrates " etc, chose qui à l'inverse ne se produit pas lorsque l'on parle des " femmes ", catégorie qui exclut les hommes. Ainsi, à chaque fois que nous utilisons un terme masculin comme neutre, nous ne sommes jamais sûres d'avoir inclus les femmes. L'origine de ces faux neutres vient du fait que, historiquement parlant, les femmes n'ont pas eu la même considération sociale que les hommes et ont été implicitement exclues de la réflexion culturelle.

La norme grammaticale, tristement célèbre, qui impose de s'adresser au féminin à un groupe de femmes, mais au masculin à un groupe où ne se trouve qu'un seul individu de sexe masculin au milieu d'une multitude de femmes, est l'expression plus évidente de l'injustice sociale sédimentée dans le langage. Pourquoi cette absurdité ? Il est clair que l'on peut tranquillement s'adresser aux femmes au masculin (au fond ça les ennoblit). En revanche, s'adresser à un homme au féminin serait pour lui dégradant et offensif. Cent femmes et un homme sont interpellées et décrites au masculin : derrière la notion abstraite et l'apparente neutralité de la norme grammaticale, qui au fond est un acte symbolique inoffensif, se cache en revanche un véritable univers matériel et tangible d'injustices et de discriminations.

Le masculin dans la langue et dans la société prévaut toujours, la norme est identifiée à un être sexué masculin alors que les êtres sexués au féminin sont les exceptions, les accidents, ceux dont on ne sait s'ils appartiennent à l'ensemble, et même s'ils n'y appartiennent pas, leur inclusion n'est pas si importante que cela. Cela vous aura semblé étrange chers lecteurs humains et chères lectrices femmineuses mais pas à vous paramécies que plus j'aie parlé d' " individuelles ", un terme qui n'est

prévu ni par la langue italienne ni par la langue française, ou “ d’êtres sûres ”, utilisant le genre féminin pour faire office de neutre. Mais si nous souhaitons que les sexes soient égaux, quel mal y a-t-il ?

CERTES, IL EXISTE DE NOMBREUSES LANGUES ET ELLES NE POSSÈDENT PAS
TOUTES LA DISTINCTION ENTRE FÉMININ ET MASCULIN. POURQUOI CERTAINS
PEUPLES EXAGÈRENT-ILS LINGUISTIQUEMENT OU, CHOSE BIEN PLUS IMPORTANTE,
SOCIALEMENT, LA DIFFÉRENCE DE GENRE TANDIS QUE D'AUTRES LA RENDENT
PRATIQUEMENT INSIGNIFIANTE?

Parce que dans l'Histoire et de nos jours, les luttes de pouvoir entre les groupes sociaux de mâles et de femelles n'ont pas toujours obtenu les mêmes résultats. Malheureusement, tu devras te contenter de cette explication tautologique puisque jusqu'ici, personne n'a été capable de décrire ces variations. Elles existent cependant et elles alimentent pour le moins l'espoir d'un changement radical.

Il est vrai qu'aujourd'hui, la majorité voire la totalité des cultures existantes peut-être définie comme patriarcale. Ce n'est que durant la période préhistorique et pré-agricole (société de chasseurs-cueilleurs) que les symboles féminins prévalent sur les symboles masculins, indice d'une grande considération sociale des femmes.

“Patriarcat” signifie étymologiquement “gouvernement des pères”. Il s'agit d'une organisation sociale dans laquelle les hommes sont privilégiés par rapport aux femmes. “Patriarcat” signifie également domination des plus anciens sur les jeunes.

Après 1968 et les mouvements anti-autoritaires lancés par les jeunes, et avec la “deuxième vague féministe des années 70 (la première vague commence à partir de la seconde moitié du XIXe siècle pour l'obtention du droit de vote, la parité juridique et contre la violence masculine), certaines féministes ont baptisé la domination masculine transformée par ces luttes “fratariarcat” : l'autorité du chef de famille qui s'exerçait également sur les fils n'est plus absolue. Elle est substituée par l'alliance entre tous les hommes en tant que frères, au détriment des femmes.

Aux vues de la diffusion et de l'ancienneté du patriarcat, nombreux sont ceux qui ont cherché à savoir qui possède la primeur de l'oppression : les hommes sur les femmes, faisant office de modèle à toutes les autres, ou bien la domination d'une classe sociale ou d'une caste sur une autre ? Cette discussion animée perdure aujourd'hui encore.

L'observation comparée de différents peuples montre qu'il existe différents degrés de cristallisation des rapports hommes-femmes, ainsi que nous pouvons l'observer à partir de récents changements au sein des rôles de genre dans notre pays. Certains peuples n'attribuent que peu d'importance à cette différence : dans de petites communautés qui vivent dans les forêts d'Inde ou sur les hauts-plateaux de la Nouvelle Guinée, c'est l'androgynie sociale qui règne. Petites filles et petits garçons wape, population de la nouvelle Guinée, jouent ensemble et sont éduqués par des personnes des deux sexes. Les hommes et les femmes Wape vivent ensemble, les femmes qui ont leurs menstruations ne sont pas isolées dans une cabane menstruelle ainsi que cela se produit chez des peuples voisins. Elles restent chez elles, où les hommes continuent à manger ce qu'elles préparent. Ailleurs, l'on pense en revanche que les menstruations contaminent la nourriture, croyance peu flatteuse même si elle permet aux femmes d'avoir un peu de répit en cuisine.

La séparation entre les sexes se déroule lorsque les adolescents atteignent la puberté : ils vont alors dormir dans la case des célibataires. Ces derniers restent en contact quotidien avec leurs parents et leur famille car ils les retrouvent généralement pour manger. Les Wape n'exercent pas les pratiques sanglantes des rites de passage à la virilité qui, dans d'autres parties de la Nouvelle Guinée, ont pour but de purifier les jeunes garçons des néfastes influences maternelles ou féminines afin d'en faire de vrais guerriers.

Puisque les hommes et les femmes Wape se reconnaissent entre eux, la violence masculine sur les femmes est inexistante. Si tu considères quelqu'un comme ton égal, il est psychologiquement plus difficile de le maltraiter ou de l'humilier. Pensons par exemple à la propagande belliqueuse qui compare les ennemis à des femmes, à des sous-hommes (insectes et parasites) ou à des être privés de virilité (femmelettes, gays, débauchés, peureux, lâches).

Au contraire, plus la séparation et la subordination entre les sexes sont rigides, plus la violence contre les femmes est forte. Elle commence avec la “bonzaïsation” du développement

psychologique des petites filles à travers des formes de chantage émotionnel ou de violence non dissimulée et continue avec mille limitations de la mobilité et de la capacité des petites filles et des femmes. Elle vit son apogée avec les violences imposées aux femmes dans le but d'affirmer la supériorité du masculin : le viol qui lie le plaisir sexuel à l'agression intime de la victime est une forme de " possession " ; l'anéantissement de la volonté de la partner lors des maltraitances en famille, le crime " passionnel " où la prétention d'aimer la victime cache la manifestation suprême de la possession : la destruction. Au delà des actes individuels d'agression, la violence masculine contre les femmes est intrinsèque aux normes sociales qui justifient ces actes en inculquant l'insuffisante moralité de la victime. On la punit pour ne pas avoir suivi à la lettre tous les préceptes d'apparence et de comportement liés à son rôle de femme (règles de comportement non requises au rôle masculin, beaucoup plus libre). Souvent les normes sociales prescrivent des violences qui tendent à discipliner les femmes : les mutilations génitales (qui ont pour but de créer une version socialement acceptable de la vulve), la mise à mort après un adultère ou un viol, la dénutrition ou la discrimination systématique des enfants qui naissent filles.

La violence qui sert à construire les rôles de genre comprend également la violence masculine contre les adolescents ou les enfants qui ne s'acquittent pas de leurs devoirs masculins parce que considérés comme faibles, perdants, semblables aux femmes, c'est à dire efféminés. Ils sont socialement encore plus dégradés que les femmes puisqu'ils ont perdu ou renoncé à leur position de mâles dominants alors que les femmes, par définition ne peuvent pas la rejoindre.

En utilisant une catégorisation quelque peu discutable, on a commencé à parler d'homophobie (comme si c'était une maladie) pour dénoncer les discriminations contre les gays et les lesbiennes - autre renversement de perspective porté par 1968. Étant donné le niveau d'invisibilité dans lequel vit la majeure partie des homosexuels, seuls les cas plus éclatants émergent au grand jour : l'on pense par exemple à la crucifixion de Matthew Shepard aux États Unis, aux condamnations à mort du régime iranien, aux arrestations de masse en Egypte, aux escadrons de la mort au Brésil ou au Mexique. Il n'y a que quelques années que le boullisme, qui prend pour cible des garçons efféminés qu'ils soient ou non homosexuels, est sujet à réflexion. "Boullisme" est l'étiquette donnée à la violence entre égaux (enfants, adolescents, jeunes) contre les déviants et les plus faibles. L'agressivité et le mépris converge sur la victime, le but étant de renforcer l'esprit de groupe et de punir ceux qui ne se conforment pas à une identité masculine en construction, le sentiment de sécurité s'établit grâce à l'exercice de la violence et du mépris de tout ce qui est considéré comme féminin.

Mais pourquoi les hommes ont-ils cherché (en y réussissant) à soumettre les femmes ? Dans les rôles sociaux de domination masculine et d'asservissement féminin, les femmes fournissent biens et services de façon complètement gratuite à commencer par leur capacité même de procréer des êtres humains. Les États et les religions en particulier voient les femmes comme de précieuses reproductrices de sujets, citoyens et fidèles. L'appropriation de la part des hommes de la capacité productive et procréative des femmes a peut-être représenté la première oppression de " classe " ou, mieux encore, d'un groupe humain sur un autre, en absence de réciprocité et même de gratitude.

Les femmes travaillent plus que les hommes dans pratiquement toutes les sociétés connues, mais elles sont moins rémunérées pour leur travail voire pas du tout. Une idéologie encore plus répandue considère ce travail gratuit comme étant naturellement inscrit dans le rôle social féminin. Si vous ne lavez pas, ne cuisinez pas, si vous ne rangez pas la maison, si vous ne produisez pas et n'élevez pas d'enfants, si, pire encore, vous n'avez pas de mari à servir et à révéler de mille manières, alors vous n'êtes pas une vraie femme. Et naturellement, tout cela se fait gratuitement : le fameux rôle de breadwinner du chef de famille prévoit qu'il puisse décider de la somme d'argent qu'il mettra à votre disposition. De toute façon Mesdemoiselles, il ne pourrait jamais parvenir à rétribuer vos services à prix de marché – essayez donc de calculer la valeur de tout ce que vous faites à la maison et vous comprendrez que seulement très peu de breadwinners pourraient se payer le véritable prix du travail domestique : restaurant, blanchisserie, repassage, crèche, babysitting, entreprise de nettoyage et ainsi de suite, tous les jours.

Et comment les êtres de sexe féminin peuvent-ils se convaincre à assumer un rôle de service et de sacrifice envers les êtres de sexe masculin ? Grâce au grand prix de soumission (concours réservé au genre féminin), aux conditionnements et au chantage émotionnel. Et si les bonnes manières ne donnent pas de résultat, il existe toujours la violence dans ses différentes formes : psychologique et physique. La sous-évaluation sociale et la soif de contrôle sur les corps féminin de la part du système de pouvoir masculin, le patriarcat, ont également a leur solde des exécuteurs femmes : en partant des mères qui épargnent aux fils le travail domestique pour arriver aux vieilles femmes qui pratiquent les mutilations génitales sur les petite filles. Très souvent ce sont les protecteurs des femmes, leurs compagnons, leurs pères, leurs amis à perpétrer la plupart des violences. Les filles sont enfermées chez elles afin d'être protégées (et de protéger leur vertu) alors qu'en réalité, le lieu le moins sûr pour elles est justement la maison.

Nous restons dans le thème de la violence masculine contre les femmes lorsque nous parlons des violences liées à la procréation qui touchent directement la capacité reproductive des femmes : les stérilisations forcées, l'imposition de l'avortement ou l'obligation de porter à terme la grossesse, les prétendues difficultés concernant la contraception ou l'avortement, l'imposition de rapports sexuels qui pourraient provoquer des grossesses non désirées. Puisque dans de nombreuses cultures, culture catholique comprise, une abondante progéniture augmente le prestige de la virilité, les maris interdisent à leurs femmes d'utiliser des contraceptifs – et les maltraitent s'ils découvrent qu'elles le font à leur insu. Les lois qui interdisent l'avortement dans les hôpitaux ou l'usage de méthodes pharmaceutiques sont elles-mêmes violentes puisqu'elles exposent les femmes aux risques de l'avortement clandestin, et donc à la possibilité d'une mort horrible. Violence est également ignorance : celle de son propre corps, celle des conséquences de la sexualité. Ne pas savoir comment sont conçus les enfants, ne pas savoir comment se transmettent les maladies vénériennes, ne pas savoir que les vierges n'ont pas toujours l'hymen semi-clos, et que ce dernier, bien que partiellement fermé (le sang menstruel doit bien s'écouler quelque part..) ne se lacère pas forcément durant le premier rapport sexuel provoquant des saignements sont des formes d'ignorance qui peuvent avoir de terribles conséquences.

En parlant d'ignorance, l'on considère souvent que la femme est responsable du résultat de la grossesse. Elle est déclarée coupable d'avoir engendré une fille et non un petit mâle, alors que c'est justement le père qui est porteur du couple de chromosomes XY qui, se divisant, peut prendre la forme féminine ou masculine. Dans certaines cultures, si le fils naît prématuré, c'est encore la faute de la mère : certains couples cachent la naissance à la famille jusqu'au terme du neuvième mois afin de ne pas être considérés comme inadéquats !

Les mauvais traitements et les humiliations contre les petites filles (violence culturelle, institutionnelle, économique, psychologique, physique qui va jusqu'au viol et à l'homicide) ne sont pas le fruit d'un sadisme gratuit. Ce sont des instruments qui ont pour but de maintenir les femmes "à leur place", dans une position subordonnée ou servile.

L'intériorisation des composantes productivo-oblatives attribuées au rôle féminin perpétue non seulement le discrédit idéologique du féminin par rapport au masculin mais également l'exploitation concrète de l'effort et de la capacité reproductive féminine.

A PROPOS, QU'EST-CE QUE ÇA VOUS FAIT À VOUS HUMAINS QUE CE SOIENT LES FEMMES QUI FONT LES ENFANTS ALORS QUE LES HOMMES NE PEUVENT MATÉRIELLEMENT PAS EN FAIRE ?

LA DIVERSITÉ de rôle dans la reproduction est l'unique différence biologique certaine entre hommes et femmes (au delà des différences de caractères sexuels énumérées plus haut) – parmi les autres variations entre “ masculin ” et “ féminin ” que les sociétés ont tracé dans l'histoire, il est impossible d'établir lesquelles sont réellement le fruit de la nature et non des conditionnements sociaux. Ce n'est que lorsque les petits garçons et les petites filles auront les mêmes possibilités que nous pourrions observer quelles sont les différences entre les groupes et trouver d'autres éléments biologiques possibles. Aujourd'hui encore, les impératifs et les conditionnements sociaux qui alimentent les rôles de genre sont tellement omniprésents qu'il est impossible de se rendre compte des réelles inclinations des hommes et des femmes ou de savoir si les différences sont biologiques et non le fruit d'une construction. L'instinct maternel lui-même est une construction : Helen Blaffer Hrdy a présenté dans un épais volume une série de recherches scientifiques. Elle arrive à la conclusion qu'il ne s'agit pas d'un instinct mais d'une variable historique ou individuelle et qu'il est donc impossible de dire qu'il existe. Faisons deux exemples historiques : si les femmes françaises aisées ont pu confier leurs enfants à des nourrices, la majeure partie des femmes américaines elle, dans l'immédiat après guerre, a accepté de se sacrifier pour s'adapter aux nouvelles règles sur l'allaitement au sein pour suivre la théorie (erronée) de Bowlby et Winnicott qui proclamait l'importance de l'attachement à la mère. Elena Gianini Belotti dans *Non di sola madre* et Adrienne Rich dans *Nato di donna* ont examiné la maternité du point de vue social et psychologique arrivant à la même conclusion que Blaffer Hrdy: l'instinct qui permettrait aux mères de faire le bien de leurs enfants n'existe pas. La maternité n'est donc pas l'authentique “ vocation de la femme ” (comme on a l'habitude de dire sans prendre en compte la diversité des femmes). Nombreuses sont les femmes qui, ayant à peine accouché, perçoivent leur fils comme un étranger, éprouvant envers lui du ressentiment pour la douleur de l'accouchement.

En revanche, en ce qui concerne la reproduction, la différence entre les sexes est un truisme, puisque comme nous l'avons vu, nous classons hommes et femmes selon leur rôle dans la procréation. Reprenons ce discours : en biologie, la fonction dite masculine est celle d'insérer son ADN dans un noyau lui-même porteur d'ADN mais entouré de substance nutritive: cette fonction nutritive est dite féminine. J'ajouterais que la reproduction n'est pas une simple affaire : il ne s'agit pas seulement de mettre ensemble deux pièces de légo : ceux qui l'étudient rencontrent sans cesse de nouveaux mystères. Le rôle des nombreux passages biochimiques qui se déroulent dans la nature et qui ne sont pas pris en compte par des techniques médicales bien plus complexes que l'insémination artificielle reste inconnu des inséminateurs ; on pense aux techniques qui vont de la Fivét, *Fertilizzazione In Vitro con Embryo Transfer*, au clonage animal, mais également à l'insémination ainsi qu'elle est habituellement pratiquée, avec des bombardements hormonaux qui rendent plus probable la fécondation puisque l'on fait mûrir plusieurs ovules en même temps. Il est vrai les médecins et les scientifiques se parlent peu, mais ils ont développé à travers les siècles l'habitude de faire semblant de comprendre ce qu'ils font et, par la même, d'en convaincre les autres.

La femelle chez les mammifères porte en son sein pendant des semaines voire des mois l'ovule fécondée (le zygote) qui se transforme en embryon et donc en fœtus, le protégeant et le nourrissant avec son propre corps. La naissance humaine est le moment où se détache un petit être dépendant et sans défenses, à la différence des autres mammifères qui, après la naissance, sont presque tous autonomes. L'allaitement est l'effort suivant que doit fournir la femelle auquel il existe des alternatives plus ou moins technologiques : l'utilisation du lait d'autres mammifères, du lait en poudre mis sur le marché et que l'on répute frauduleusement supérieur au lait maternel. À partir de la naissance, les soins envers le nourrisson peuvent être partagés et en effet, ils l'ont toujours été : entre femmes. Aujourd'hui on parle beaucoup des “ nouveaux pères ” bien plus collaboratifs qu'autrefois quant à l'éducation des fils. Elena Gianini Belotti souligne: “ Dans la rue, les parcs et

les magasins, au premier regard d'un observateur surpris qui se pose sur un jeune père avec son nouveau-né dans les bras ou dans dans une poussette, suivent toujours des regards attendris ou admiratifs. Combien de sourires attendris et admiratifs les mamans récoltent-elles dans les mêmes circonstances? Quand les hommes décident de faire ce que les femmes font depuis toujours, ils provoquent l'admiration, l'intérêt et ces mêmes actions gagnent en prestige comme toujours lorsque l'homme prend possession d'une profession féminine”.

La capacité féminine de donner naissance à de nouveaux êtres humains a été très probablement objet de jalousies et de désir d'appropriation de la part des hommes lorsque ces derniers ont pris conscience des limites de leur rôle dans la procréation, mais tous les peuples ne l'ont pas compris puisque l'apport masculin est biologiquement limité à l'éjaculation orgasmique.

Le récit suivant, quelque peu fantasmagorique, est certainement peu démontrable mais il possède sa propre logique psychologique : le sentiment d'infériorité masculin lié à l'incapacité de créer une nouvelle vie a été tranquillement accepté pendant la coexistence pacifique entre hommes et femmes et ce sans abus réciproque, période que des chercheuses comme Maria Gimbutas appellent “matriarcat”. Mais pourquoi à un moment donné, le patriarcat porteur de l'instauration d'une domination violente sur les femmes a-t-il eu raison du matriarcat? Le retournement de situation aurait eu pour but le contrôle de la progéniture au moment où l'organisation sociale devenue agricole a eu besoin de bras pour mieux cultiver et défendre les récoltes. Parmi les chasseurs-cueilleurs en revanche (nous parlons de la société qui a prévalu durant la longue préhistoire humaine, et par rapport à laquelle l'époque industrielle compte comme 5 minutes dans une journée de 24h) l'équilibre entre les groupes humains et l'environnement requiert la stabilité démographique et non l'expansion. Si la progéniture ne pouvait être engendrée que par un corps féminin, le groupe masculin pouvait cependant s'en approprier en soumettant les femmes, en contrôlant leur sexualité de façon à ce que chaque homme soit sûr d'être le père des fils de sa femme et en dévalorisant systématiquement l'apport féminin à la vie sociale.

Le pouvoir de donner le jour à une nouvelle vie n'a donc plus été reconnu : il a été substitué par l'obligation de l'exercer dans des conditions d'asservissement. De cette expropriation de la progéniture naquirent (bien plus tard) les religions patriarcales, monothéistes en particulier, avec leur dieu au masculin qui, en parfaite solitude, donne la vie. Le Pape qui, il y a une trentaine d'années osa dire “ Dieu est également mère ” fut réexpédié à la Créatrice pour avoir bu, dit-on, un café trop amer – fait peu démontrable puisque l'autopsie fut interdite (en réalité, la véritable raison fut certainement l'intention d'Albino Luciani dit Giovanni Paolo I à modifier l'orientation économique de la Vaticano Spa).

Le retournement du pouvoir procréatif serait donc à l'origine de l'organisation sociale patriarcale basée sur la misogynie, qui légitime la domination masculine aux yeux des hommes et des femmes, qui assimilent aujourd'hui encore et dès leur plus jeune âge le déclassement social lié au fait d'être femme.

Le premier signe symbolique d'appropriation de la progéniture par les hommes est l'imposition du nom qui, à l'époque de la Rome antique par exemple était donné par le père. Le *pater familias* avait droit de vie et de mort sur sa femme, ses fils et ses esclaves: *familia* en latin signifie justement l'ensemble des serviteurs, les *famuli*. Aujourd'hui encore, dans le catholicisme le nom est donné par un prêtre qui ne peut être que de sexe masculin. Et dans notre pays le nom de famille du fils ou de la fille doit être celui du père, sa marque symbolique de propriété, vestige d'un passé peu lointain ou la *patria potestà*, le pouvoir paternel sur les fils et sur les femmes, était prescrit par la loi. Le code Napoléon et ses différentes versions européennes restées valides au delà de la durée éphémère de l'Empire, considéraient la femme comme une mineure soumise à l'autorisation maritale. Tout ce qu'elle possédait devenait de fait propriété du mari, fils compris, qui en cas de séparation étaient confiés au père.

“Honneur” signifie pour les femmes virginité et fidélité au mari, dont les adultères sont en revanche tolérés. Le code Napoléon toujours, base du code civique unitaire italien, ne les sanctionne pas tant qu'il ne s'agit pas de concubinage. En Italie, et ce jusqu'à la rédaction du nouveau droit de la famille en 1975, le mari pouvait fixer la résidence commune selon ses propres exigences. La loi

avait déterminée que la femme et les enfants appartenaient au mari. De la même façon, elle avait décrété qu'au sein du couple marié, par définition, le viol ne pouvait exister puisque chacun des conjoints s'était mis à disposition de l'autre pour l'exercice de la sexualité. Le viol d'un homme par une femme étant pratiquement impossible, il est évident que la grande majorité des abus sont subis par les femmes. De multiples facteurs biologiques et sociaux contribuent à ce beau résultat : rendre plaisant à un homme le fait d'imposer à une femme le rapport sexuel.

La domination de l'homme sur sa femme est psychologiquement et socialement justifiée par le sentiment de jalousie auquel on ne doit mettre de frein. Quand les familles chinoises (au départ seulement les familles riches et par la suite les couches toujours plus pauvres) déformaient les pieds de leurs filles, elles se justifiaient de cette manière : "pour éviter que les femmes courent d'un homme à l'autre de façon honteuse" (ceci avant la Révolution chinoise qui établit l'égalité entre hommes et femmes devant la loi et déracina cette habitude barbare à coup de lois draconiennes). La clitoris est mutilée dans de nombreux points du continent africain parce qu'elle est considérée comme la racine des impulsions sexuelles perçues comme indécentes chez les femmes, mais également parce qu'elle représente un "principe masculin" dont il faut les purifier. N'oublions pas qu'elle est vénéreuse pour l'homme pendant le rapport sexuel et pour l'enfant pendant l'accouchement.

La burka ou le chador, qui réduisent les femmes à un amas informe provoquent également des problèmes à la vue, aux cheveux, à la peau qui ne reçoit pas la lumière du soleil, sont imposés aux femmes afin de ne pas soumettre les hommes à la tentation. Entre les obligations que les femmes doivent respecter dans de nombreux points du globe parce que l'honneur de l'homme est dans leurs mains de femmes, de mères et de filles, il n'existe pas seulement la chasteté mais également la modestie dans les comportements : il ne faut pas rester trop longtemps à la fenêtre, il ne faut pas saluer les hommes, il ne faut jamais marcher devant son mari. Salir l'honneur de son homme signifie s'exposer à la mort, qu'il infligera lui-même ou dont il chargera un autre membre de la famille de sexe masculin.

Il nous faut reconsidérer les rôles féminin et masculin dans la reproduction, sur des bases d'équité et de justice, sans suivre la logique de domination masculine et de son appropriation millénaire de la progéniture (après qu'elle ait été élevée par les femmes). Reconnaître que la relation entre la mère et le nouveau-né est la première relation et la plus importante signifie que si la mère ne veut pas de cette relation, personne ne peut la lui imposer à moins d'utiliser la violence.

Si une femme décide de ne pas porter à terme sa grossesse, cela doit se traduire par une faculté reconnue par la loi. L'embryon n'est pas couvé ni par une machine privée de volonté ni par une prisonnière condamnée à transformer cette amas de cellules en enfant mais par une femme libre de décider de son corps et de son destin. Si une femme ne veut pas de cette relation, si elle ne la veut pas à ce moment précis de sa vie ou si elle la refuse avec l'homme avec lequel a eu lieu la conception, il n'est pas admissible de la contraindre à porter à terme la grossesse, parce que les enfants doivent naître seulement si désirés et aimés. Ceci n'est qu'un exemple d'appropriation par les hommes du corps des femmes, une histoire plutôt pénible qui, ainsi que nous l'avons vu, perdure depuis 5000 ans environ. Étant moi-même une femme chère paramécie, cela me choque particulièrement. J'espère qu'elle choque également un nombre d'hommes toujours croissant, et qu'ils collaborent eux aussi afin d'écrire le mot fin à cette histoire.

Le libre avortement des femmes qui ne veulent pas devenir mères est encore interdit dans de nombreux États : dans 52 pays (parmi ceux dont la population dépasse le million d'habitants) l'interruption de grossesse est permise uniquement pour sauver la vie de la femme, dans 23 pays pour des raisons de santé, dans 20 autres pays pour des raisons de santé mentale, dans 6 pays pour des raisons économiques et sociales (c'est le cas de la loi italienne ou mieux encore de son interprétation : une lecture approfondie démontre que ce n'est pas la femme qui décide, mais son médecin qui lui délivre l'autorisation). Dans 49 pays seulement, l'interruption de grossesse est pratiquée sur demande de la femme. Si c'était les hommes qui tombaient en enceinte, je peux te jurer que ce serait un sacrement ! Les attaques continues à la loi italienne sur l'avortement tendent à restreindre la possibilité des femmes tombées enceinte accidentellement (et peut-être même violées)

d'être aidées par des gynécologues dans les hôpitaux. L'avortement dans les cliniques privées serait pourtant une très bonne chose. Alors qu'il est aujourd'hui possible de prendre des pilules abortives (en dehors de l'Italie depuis 20 ans déjà), on entend restreindre la possibilité des femmes à y accéder librement en réclamant des monceaux d'autorisations – même le pharmacien peut refuser de la vendre ! – ou en imposant des conditions absurdes comme celle d'une permanence de trois jours à l'hôpital. Toutes ces règles considèrent la femme comme récipiendaire, comme machine à pondre des enfants et dont la volonté et le bien-être ne sont pas importants. La chose vraiment fondamentale est que son ventre soit productif. L'obsession des religions et du Pouvoir en général pour le nombre de naissances est délétère tant pour les femmes que pour la collectivité. Cela implique l'acceptation d'un modèle de production absurde où faire plus d'enfants revient à avoir plus de travailleurs et de consommateurs. Et puisque la croissance est devenue obligatoire dans notre modèle de production... Dommage que notre monde ne soit pas infini. Il est clair qu'il ne nous reste pas beaucoup de choix : ou nous serons capables d'interrompre la croissance en nous interrogeant sur la meilleure façon d'organiser nos vies tous ensemble, ou bien la nature suivra son cours.

Un lecteur de «The Guardian» (en dehors de l'Italie, il est surprenant de voir comment les principaux quotidiens gaspillent de l'espace pour des choses aussi insignifiantes!) écrivait que la surpopulation n'était pas un problème. Les bactéries dans une boîte de Petri se multiplient tant qu'il y a de la nourriture. Elles deviennent des milliards, puis la nourriture s'épuise et elles meurent toutes ensemble. Il n'y a aucun problème.

Une autre version de la perception des femmes comme des machines à faire des enfants est celle des “ mères porteuses ”. Si une ovule fécondée provenant d'une femme x est implantée dans l'utérus d'une autre femme y, cette dernière n'est pas la vraie mère mais une “ mère porteuse ”, une “ maman ventre ”, exactement comme dans l'histoire biblique de Sara et Abraham (rappelons que “ patriarche ” est un terme qui provient de la Bible). Sara ne peut pas avoir d'enfant (on peut se demander d'ailleurs si ce n'était un problème d'Abraham) et se fut donc la servante Agar qui procréa “ à la place de Sara ”. Aujourd'hui, à part de très rares exceptions de femmes fertiles disposées à aider une conjointe ou une amie qui ne peut porter à terme sa grossesse, les mères porteuses sont des femmes rémunérées. L'argent qui passe d'une main à l'autre ne porte pas le nom de “ prix de l'enfant ”, ni de “ paiement des services reproductifs ” mais de “ défraiement ”. Le montant de la transaction dépend du pays où cela se produit et un pourcentage va aux agences d'intermédiation, aux médecins et aux avocats impliqués dans l'affaire. Ces mères porteuses acceptent de porter leur grossesse à terme pour se séparer ensuite de l'enfant, renonçant à leur autorité sur lui en échange d'argent. Par la suite, c'est le père biologique reconnaît le bébé. Dans les rares pays qui le permettent – parmi lesquels, étrangement, on peut compter l'Italie – tout cela se déroule sous contrat. Le contrat est censé protéger les parties en cause mais être obligée par un contrat (ou par le juge qui intervient si l'accord n'est pas respecté) à renoncer à la reconnaissance de son fils équivaut à la pire des aliénations pour une travailleuse : “ certains commencent déjà à caresser le rêve classiste ou raciste qui consisterait à éviter à la femme d'héberger son fils dans son propre utérus en le confiant à celui d'une autre. ” écrivait Laura Conti en 1981. Pour Marx en effet, le portrait de l'aliénation était celui d'un travailleur qui produit de ses propres mains quelque chose qui lui sera ôté parce qu'aux yeux des lois cela ne lui appartient pas. Considérer un être humain comme un produit parce qu'il n'a fait que grandir dans son ventre est le maximum de l'aliénation pour la mère porteuse qui, par ailleurs, ne se sent pas mère. De la même façon que les travailleurs acceptent la loi sur la propriété, les femmes peuvent se convaincre d'être des machines à procréer. Dans un documentaire, une mère porteuse témoignait : “ ce n'est pas vraiment le mien, c'est un embryon d'une autre femme qu'ils ont implanté dans mon utérus. Quand il naîtra et qu'ils me l'enlèveront, pourquoi devrait-il me manquer ? ”... peut-être parce que tu l'as matériellement porté en ton sein pendant neuf longs mois ? Les recherches psychologiques réalisées sur ce thème montrent que ces femmes (pas seulement poussées par l'avidité mais souvent par le désir de se sacrifier pour les autres, attitude qui colle parfaitement au rôle féminin) ne réussissent à supporter cette situation que si elles sont aidées par un thérapeute. Ce dernier les convainc qu'elles ont fait ce qu'il y avait à faire, que l'enfant n'est pas vraiment le leur, qu'elles agissent de façon tout à fait normale. Ce sont évidemment des mensonges et

convaincre une femme qu'après neuf mois de grossesse, après l'accouchement, elle n'est pas mère, cela ne s'appelle pas psychothérapie mais lavage de cerveau.

D'autre part, si une mère naturelle décide qu'elle ne veut pas élever le fils qu'elle a eu, l'adoption demeure la meilleure solution légale afin que l'enfant puisse avoir des parents. Mais personne et pas même un contrat ne peuvent, légalement parlant, l'obliger elle et l'enfant à renoncer à la relation qui les a unis pendant neuf mois, pas même le père biologique, celui dont provient le spermatozoïde. Le rapport entre le père et le nouveau-né se déroule toujours par le truchement de la mère. C'est donc elle qui doit pouvoir en autoriser ou non la réalisation. Sans cette autorisation, il s'agit d'un acte violent comme l'est la loi qui ne permet pas à la jeune mère de reconnaître son propre fils après que celui-ci soit né, invalidant par là même tout contrat souscrit précédemment dans lequel elle serait engagée à ne pas le faire.

Les aspirants au rôle de père ou mère qui demandent un fils à des femmes qui ne l'élèveront pas devraient réfléchir sur leur désir de possession d'un enfant qui n'est pas encore né : la mère est susceptible de garder l'enfant, les droits relationnels concerne un être qui n'a pas encore vu le jour. En d'autres termes, il s'agit de respecter la différence sexuelle. L'enfant naît d'un apport masculin indispensable mais biologiquement limité aux spermatozoïdes porteurs de matériel génétique et d'un apport féminin qui fournit tout le reste : chaire, sang, os, émotions, expérience de l'un qui devient deux. L'un des cas intermédiaires est celui où le père et sa ou son partner aspirent au droit de visite : une situation à risque analogue à celle de la mère naturelle (non mariée) qui ne veut pas que l'enfant soit reconnu par le père biologique. Le petit être n'était pas encore là : il est donc impossible de prétendre un droit relationnel alors que la relation doit encore s'instaurer. C'est de la mère que tout cela dépend : elle peut accepter ou pas de partager la "parentalité". N'importe quelle forme d'imposition peut facilement déboucher sur la destruction de la vie de la mère, du père et de l'enfant qui, à peine venu au monde, est déjà objet de rivalités. Ne serait-il pas plus sage si les individus désireux de devenir parents renonçaient à la diatribe légale pour chercher ailleurs une femme réellement consentante qui leur donne son enfant ? La procréation est toujours aléatoire, mille dangers menacent le bien-être du nouveau né et celui de la femme enceinte. De la même façon, la promesse de donner un être humain que l'on a conçu soi-même pourrait ne pas être maintenue.

Il n'existe aucune réserve morale à ce sujet parce qu'il s'agit des hommes ? Malgré ce que prescrit la loi italienne (si l'on pense à l'article 250 du code civil en particulier), le droit de visite a été accordé dans "l'intérêt de l'enfant" dans des cas où la mère avait refusé de faire reconnaître ses enfants par le père naturel et cela, bien qu'elle ait porté plainte pour violences. "L'intérêt de l'enfant" ne semble pas prendre en compte son environnement familial, qu'il soit houleux ou serein. Mais si l'enfant est sein, pourquoi le tribunal devrait-il se substituer à la mère lorsqu'il décrète son bien ? Pourquoi ne peut-on pas faire confiance à une femme ?

La nouvelle loi italienne sur la garde partagée est un autre signal inquiétant du "retour du père" post soixante-huitard : figure autoritaire qui commande en vertu de son sexe et non d'autres qualités. Avec la loi 54 de 2006, la garde partagée est devenue la norme, c'est la première option que le juge prend en considération en cas de divorce. L'option de famille choisie par le législateur est celle de la parentalité partagée de façon paritaire. Cependant, ce concept neutre ne se limite pas à reconnaître l'importance de la continuité du rapport avec les deux parents, il implique que la mère et le père aient assumé (et continuent à le faire après la séparation) des fonctions similaires et superposables de parentalité. Ce modèle reflète-t-il vraiment l'expérience des couples parentaux ? Est-ce acceptable pour les couples qui se séparent ? Comment cela est-il utilisé par les deux parties dans un contexte judiciaire ? Ce modèle risque fortement d'être utilisé de façon instrumentale afin de perpétuer des rapports de pouvoir déjà en déséquilibre. De nombreux pères ont brandi le spectre de la garde des enfants afin de contraster les requêtes économiques de leur ex-femme. Pour Gudrun Nordborg qui s'occupe de violence contre les femmes en Suède : "le pouvoir des hommes sur les femmes et leurs enfants s'est basé pendant très longtemps sur les liens du mariage. Le mariage ayant perdu petit à petit de son sens et de sa stabilité, aujourd'hui c'est la paternité qui est devenue "l'institution" conférant aux hommes le pouvoir sur les enfants et sur leurs mères". Par la même, la femme chez qui résident réellement les enfants dans la plupart des cas, ne pourra jamais se

séparer véritablement de son ex-mari, situation qui rappelle étrangement l'interdiction catholique de divorcer. Le législateur s'est concentré exclusivement sur la " privation du père " et sur les façons de l'éviter, sans aucune attention à la qualité du contact avec ce dernier qui est pourtant ce qui compte pour les enfants. Citons l'exemple d'une sentence en cassation qui affirme que le " besoin du père " subsiste même si ce dernier a maltraité la mère. La tendance à insister sur le rapport paritaire avec les deux parents se transforme en privilège paternel. Les résultats sont pour le moins paradoxaux : si le père ne fait rien pour contacter ses enfants ou si la mère et ses enfants n'expriment pas le désir de rencontrer le père, ce sont les services sociaux qui se chargeront d'organiser les visites.

A PROPOS, QU'EST-CE QUE ÇA VOUS FAIT À VOUS HUMAINS QUE CE SOIENT LES FEMMES QUI FONT LES ENFANTS ALORS QUE LES HOMMES NE PEUVENT MATÉRIELLEMENT PAS EN FAIRE ?

LA DIVERSITÉ de rôle dans la reproduction est l'unique différence biologique certaine entre hommes et femmes (au delà des différences de caractères sexuels énumérées plus haut) – parmi les autres variations entre “ masculin ” et “ féminin ” que les sociétés ont tracé dans l'histoire, il est impossible d'établir lesquelles sont réellement le fruit de la nature et non des conditionnements sociaux. Ce n'est que lorsque les petits garçons et les petites filles auront les mêmes possibilités que nous pourrions observer quelles sont les différences entre les groupes et trouver d'autres éléments biologiques possibles. Aujourd'hui encore, les impératifs et les conditionnements sociaux qui alimentent les rôles de genre sont tellement omniprésents qu'il est impossible de se rendre compte des réelles inclinations des hommes et des femmes ou de savoir si les différences sont biologiques et non le fruit d'une construction. L'instinct maternel lui-même est une construction : Helen Blaffer Hrdy a présenté dans un épais volume une série de recherches scientifiques. Elle arrive à la conclusion qu'il ne s'agit pas d'un instinct mais d'une variable historique ou individuelle et qu'il est donc impossible de dire qu'il existe. Faisons deux exemples historiques : si les femmes françaises aisées ont pu confier leurs enfants à des nourrices, la majeure partie des femmes américaines elle, dans l'immédiat après guerre, a accepté de se sacrifier pour s'adapter aux nouvelles règles sur l'allaitement au sein pour suivre la théorie (erronée) de Bowlby et Winnicott qui proclamait l'importance de l'attachement à la mère. Elena Gianini Belotti dans *Non di sola madre* et Adrienne Rich dans *Nato di donna* ont examiné la maternité du point de vue social et psychologique arrivant à la même conclusion que Blaffer Hrdy: l'instinct qui permettrait aux mères de faire le bien de leurs enfants n'existe pas. La maternité n'est donc pas l'authentique “ vocation de la femme ” (comme on a l'habitude de dire sans prendre en compte la diversité des femmes). Nombreuses sont les femmes qui, ayant à peine accouché, perçoivent leur fils comme un étranger, éprouvant envers lui du ressentiment pour la douleur de l'accouchement.

En revanche, en ce qui concerne la reproduction, la différence entre les sexes est un truisme, puisque comme nous l'avons vu, nous classons hommes et femmes selon leur rôle dans la procréation. Reprenons ce discours : en biologie, la fonction dite masculine est celle d'insérer son ADN dans un noyau lui-même porteur d'ADN mais entouré de substance nutritive: cette fonction nutritive est dite féminine. J'ajouterais que la reproduction n'est pas une simple affaire : il ne s'agit pas seulement de mettre ensemble deux pièces de légo : ceux qui l'étudient rencontrent sans cesse de nouveaux mystères. Le rôle des nombreux passages biochimiques qui se déroulent dans la nature et qui ne sont pas pris en compte par des techniques médicales bien plus complexes que l'insémination artificielle reste inconnu des inséminateurs ; on pense aux techniques qui vont de la Fivét, *Fertilizzazione In Vitro con Embryo Transfer*, au clonage animal, mais également à l'insémination ainsi qu'elle est habituellement pratiquée, avec des bombardements hormonaux qui rendent plus probable la fécondation puisque l'on fait mûrir plusieurs ovules en même temps. Il est vrai les médecins et les scientifiques se parlent peu, mais ils ont développé à travers les siècles l'habitude de faire semblant de comprendre ce qu'ils font et, par la même, d'en convaincre les autres.

La femelle chez les mammifères porte en son sein pendant des semaines voire des mois l'ovule fécondée (le zygote) qui se transforme en embryon et donc en fœtus, le protégeant et le nourrissant avec son propre corps. La naissance humaine est le moment où se détache un petit être dépendant et sans défenses, à la différence des autres mammifères qui, après la naissance, sont presque tous autonomes. L'allaitement est l'effort suivant que doit fournir la femelle auquel il existe des alternatives plus ou moins technologiques : l'utilisation du lait d'autres mammifères, du lait en poudre mis sur le marché et que l'on répute frauduleusement supérieur au lait maternel. À partir de la naissance, les soins envers le nourrisson peuvent être partagés et en effet, ils l'ont toujours été : entre femmes. Aujourd'hui on parle beaucoup des “ nouveaux pères ” bien plus collaboratifs qu'autrefois quant à l'éducation des fils. Elena Gianini Belotti souligne: “ Dans la rue, les parcs et

les magasins, au premier regard d'un observateur surpris qui se pose sur un jeune père avec son nouveau-né dans les bras ou dans dans une poussette, suivent toujours des regards attendris ou admiratifs. Combien de sourires attendris et admiratifs les mamans récoltent-elles dans les mêmes circonstances? Quand les hommes décident de faire ce que les femmes font depuis toujours, ils provoquent l'admiration, l'intérêt et ces mêmes actions gagnent en prestige comme toujours lorsque l'homme prend possession d'une profession féminine”.

La capacité féminine de donner naissance à de nouveaux êtres humains a été très probablement objet de jalousies et de désir d'appropriation de la part des hommes lorsque ces derniers ont pris conscience des limites de leur rôle dans la procréation, mais tous les peuples ne l'ont pas compris puisque l'apport masculin est biologiquement limité à l'éjaculation orgasmique.

Le récit suivant, quelque peu fantasmagorique, est certainement peu démontrable mais il possède sa propre logique psychologique : le sentiment d'infériorité masculin lié à l'incapacité de créer une nouvelle vie a été tranquillement accepté pendant la coexistence pacifique entre hommes et femmes et ce sans abus réciproque, période que des chercheuses comme Maria Gimbutas appellent “matriarcat”. Mais pourquoi à un moment donné, le patriarcat porteur de l'instauration d'une domination violente sur les femmes a-t-il eu raison du matriarcat? Le retournement de situation aurait eu pour but le contrôle de la progéniture au moment où l'organisation sociale devenue agricole a eu besoin de bras pour mieux cultiver et défendre les récoltes. Parmi les chasseurs-cueilleurs en revanche (nous parlons de la société qui a prévalu durant la longue préhistoire humaine, et par rapport à laquelle l'époque industrielle compte comme 5 minutes dans une journée de 24h) l'équilibre entre les groupes humains et l'environnement requiert la stabilité démographique et non l'expansion. Si la progéniture ne pouvait être engendrée que par un corps féminin, le groupe masculin pouvait cependant s'en approprier en soumettant les femmes, en contrôlant leur sexualité de façon à ce que chaque homme soit sûr d'être le père des fils de sa femme et en dévalorisant systématiquement l'apport féminin à la vie sociale.

Le pouvoir de donner le jour à une nouvelle vie n'a donc plus été reconnu : il a été substitué par l'obligation de l'exercer dans des conditions d'asservissement. De cette expropriation de la progéniture naquirent (bien plus tard) les religions patriarcales, monothéistes en particulier, avec leur dieu au masculin qui, en parfaite solitude, donne la vie. Le Pape qui, il y a une trentaine d'années osa dire “ Dieu est également mère ” fut réexpédié à la Créatrice pour avoir bu, dit-on, un café trop amer – fait peu démontrable puisque l'autopsie fut interdite (en réalité, la véritable raison fut certainement l'intention d'Albino Luciani dit Giovanni Paolo I à modifier l'orientation économique de la Vaticano Spa).

Le retournement du pouvoir procréatif serait donc à l'origine de l'organisation sociale patriarcale basée sur la misogynie, qui légitime la domination masculine aux yeux des hommes et des femmes, qui assimilent aujourd'hui encore et dès leur plus jeune âge le déclassement social lié au fait d'être femme.

Le premier signe symbolique d'appropriation de la progéniture par les hommes est l'imposition du nom qui, à l'époque de la Rome antique par exemple était donné par le père. Le pater familias avait droit de vie et de mort sur sa femme, ses fils et ses esclaves: *familia* en latin signifie justement l'ensemble des serviteurs, les *famuli*. Aujourd'hui encore, dans le catholicisme le nom est donné par un prêtre qui ne peut être que de sexe masculin. Et dans notre pays le nom de famille du fils ou de la fille doit être celui du père, sa marque symbolique de propriété, vestige d'un passé peu lointain ou la *patria potestà*, le pouvoir paternel sur les fils et sur les femmes, était prescrit par la loi. Le code Napoléon et ses différentes versions européennes restées valides au delà de la durée éphémère de l'Empire, considéraient la femme comme une mineure soumise à l'autorisation maritale. Tout ce qu'elle possédait devenait de fait propriété du mari, fils compris, qui en cas de séparation étaient confiés au père.

“Honneur” signifie pour les femmes virginité et fidélité au mari, dont les adultères sont en revanche tolérés. Le code Napoléon toujours, base du code civique unitaire italien, ne les sanctionne pas tant qu'il ne s'agit pas de concubinage. En Italie, et ce jusqu'à la rédaction du nouveau droit de la famille en 1975, le mari pouvait fixer la résidence commune selon ses propres exigences. La loi

avait déterminée que la femme et les enfants appartenaient au mari. De la même façon, elle avait décrété qu'au sein du couple marié, par définition, le viol ne pouvait exister puisque chacun des conjoints s'était mis à disposition de l'autre pour l'exercice de la sexualité. Le viol d'un homme par une femme étant pratiquement impossible, il est évident que la grande majorité des abus sont subis par les femmes. De multiples facteurs biologiques et sociaux contribuent à ce beau résultat : rendre plaisant à un homme le fait d'imposer à une femme le rapport sexuel.

La domination de l'homme sur sa femme est psychologiquement et socialement justifiée par le sentiment de jalousie auquel on ne doit mettre de frein. Quand les familles chinoises (au départ seulement les familles riches et par la suite les couches toujours plus pauvres) déformaient les pieds de leurs filles, elles se justifiaient de cette manière : "pour éviter que les femmes courent d'un homme à l'autre de façon honteuse" (ceci avant la Révolution chinoise qui établit l'égalité entre hommes et femmes devant la loi et déracina cette habitude barbare à coup de lois draconiennes). La clitoris est mutilée dans de nombreux points du continent africain parce qu'elle est considérée comme la racine des impulsions sexuelles perçues comme indécentes chez les femmes, mais également parce qu'elle représente un "principe masculin" dont il faut les purifier. N'oublions pas qu'elle est vénéreuse pour l'homme pendant le rapport sexuel et pour l'enfant pendant l'accouchement.

La burka ou le chador, qui réduisent les femmes à un amas informe provoquent également des problèmes à la vue, aux cheveux, à la peau qui ne reçoit pas la lumière du soleil, sont imposés aux femmes afin de ne pas soumettre les hommes à la tentation. Entre les obligations que les femmes doivent respecter dans de nombreux points du globe parce que l'honneur de l'homme est dans leurs mains de femmes, de mères et de filles, il n'existe pas seulement la chasteté mais également la modestie dans les comportements : il ne faut pas rester trop longtemps à la fenêtre, il ne faut pas saluer les hommes, il ne faut jamais marcher devant son mari. Salir l'honneur de son homme signifie s'exposer à la mort, qu'il infligera lui-même ou dont il chargera un autre membre de la famille de sexe masculin.

Il nous faut reconsidérer les rôles féminin et masculin dans la reproduction, sur des bases d'équité et de justice, sans suivre la logique de domination masculine et de son appropriation millénaire de la progéniture (après qu'elle ait été élevée par les femmes). Reconnaître que la relation entre la mère et le nouveau-né est la première relation et la plus importante signifie que si la mère ne veut pas de cette relation, personne ne peut la lui imposer à moins d'utiliser la violence.

Si une femme décide de ne pas porter à terme sa grossesse, cela doit se traduire par une faculté reconnue par la loi. L'embryon n'est pas couvé ni par une machine privée de volonté ni par une prisonnière condamnée à transformer cette amas de cellules en enfant mais par une femme libre de décider de son corps et de son destin. Si une femme ne veut pas de cette relation, si elle ne la veut pas à ce moment précis de sa vie ou si elle la refuse avec l'homme avec lequel a eu lieu la conception, il n'est pas admissible de la contraindre à porter à terme la grossesse, parce que les enfants doivent naître seulement si désirés et aimés. Ceci n'est qu'un exemple d'appropriation par les hommes du corps des femmes, une histoire plutôt pénible qui, ainsi que nous l'avons vu, perdure depuis 5000 ans environ. Étant moi-même une femme chère paramécie, cela me choque particulièrement. J'espère qu'elle choque également un nombre d'hommes toujours croissant, et qu'ils collaborent eux aussi afin d'écrire le mot fin à cette histoire.

Le libre avortement des femmes qui ne veulent pas devenir mères est encore interdit dans de nombreux États : dans 52 pays (parmi ceux dont la population dépasse le million d'habitants) l'interruption de grossesse est permise uniquement pour sauver la vie de la femme, dans 23 pays pour des raisons de santé, dans 20 autres pays pour des raisons de santé mentale, dans 6 pays pour des raisons économiques et sociales (c'est le cas de la loi italienne ou mieux encore de son interprétation : une lecture approfondie démontre que ce n'est pas la femme qui décide, mais son médecin qui lui délivre l'autorisation). Dans 49 pays seulement, l'interruption de grossesse est pratiquée sur demande de la femme. Si c'était les hommes qui tombaient en enceinte, je peux te jurer que ce serait un sacrement ! Les attaques continues à la loi italienne sur l'avortement tendent à restreindre la possibilité des femmes tombées enceinte accidentellement (et peut-être même violées)

d'être aidées par des gynécologues dans les hôpitaux. L'avortement dans les cliniques privées serait pourtant une très bonne chose. Alors qu'il est aujourd'hui possible de prendre des pilules abortives (en dehors de l'Italie depuis 20 ans déjà), on entend restreindre la possibilité des femmes à y accéder librement en réclamant des monceaux d'autorisations – même le pharmacien peut refuser de la vendre ! – ou en imposant des conditions absurdes comme celle d'une permanence de trois jours à l'hôpital. Toutes ces règles considèrent la femme comme récipient, comme machine à pondre des enfants et dont la volonté et le bien-être ne sont pas importants. La chose vraiment fondamentale est que son ventre soit productif. L'obsession des religions et du Pouvoir en général pour le nombre de naissances est délétère tant pour les femmes que pour la collectivité. Cela implique l'acceptation d'un modèle de production absurde où faire plus d'enfants revient à avoir plus de travailleurs et de consommateurs. Et puisque la croissance est devenue obligatoire dans notre modèle de production... Dommage que notre monde ne soit pas infini. Il est clair qu'il ne nous reste pas beaucoup de choix : ou nous serons capable d'interrompre la croissance en nous interrogeant sur la meilleure façon d'organiser nos vies tous ensemble, ou bien la nature suivra son cours.

Un lecteur de «The Guardian» (en dehors de l'Italie, il est surprenant de voir comment les principaux quotidiens gaspillent de l'espace pour des choses aussi insignifiantes!) écrivait que la surpopulation n'était pas un problème. Les bactéries dans une boîte de Petri se multiplient tant qu'il y a de la nourriture. Elles deviennent des milliards, puis la nourriture s'épuise et elles meurent toutes ensemble. Il n'y a aucun problème.

Une autre version de la perception des femmes comme des machines à faire des enfants est celle des “ mères porteuses ”. Si une ovule fécondée provenant d'une femme x est implantée dans l'utérus d'une autre femme y, cette dernière n'est pas la vraie mère mais une “ mère porteuse ”, une “ maman ventre ”, exactement comme dans l'histoire biblique de Sara et Abraham (rappelons que “ patriarche ” est un terme qui provient de la Bible). Sara ne peut pas avoir d'enfant (on peut se demander d'ailleurs si ce n'était un problème d'Abraham) et se fut donc la servante Agar qui procréa “ à la place de Sara ”. Aujourd'hui, à part de très rares exception de femmes fertiles disposées à aider une conjointe ou une amie qui ne peut porter à terme sa grossesse, les mères porteuses sont des femmes rémunérées. L'argent qui passe d'une main à l'autre ne porte pas le nom de “ prix de l'enfant ”, ni de “ paiement des services reproductifs ” mais de “ défraiement ”. Le montant de la transaction dépend du pays où cela se produit et un pourcentage va aux agences d'intermédiation, aux médecins et aux avocats impliqués dans l'affaire. Ces mères porteuses acceptent de porter leur grossesse à terme pour se séparer ensuite de l'enfant, renonçant à leur autorité sur lui en échange d'argent. Par la suite, c'est le père biologique reconnaît le bébé. Dans les rares pays qui le permettent – parmi lesquels, étrangement, on peut compter l'Italie – tout cela se déroule sous contrat. Le contrat est censé protéger les parties en cause mais être obligée par un contrat (ou par le juge qui intervient si l'accord n'est pas respecté) à renoncer à la reconnaissance de son fils équivaut à la pire des aliénations pour une travailleuse : “ certains commencent déjà à caresser le rêve classiste ou raciste qui consisterait à éviter à la femme d'héberger son fils dans son propre utérus en le confiant à celui d'une autre. ” écrivait Laura Conti en 1981. Pour Marx en effet, le portrait de l'aliénation était celui d'un travailleur qui produit de ses propres mains quelque chose qui lui sera ôté parce qu'aux yeux des lois cela ne lui appartient pas. Considérer un être humain comme un produit parce qu'il n'a fait que grandir dans son ventre est le maximum de l'aliénation pour la mère porteuse qui, par ailleurs, ne se sent pas mère. De la même façon que les travailleurs acceptent la loi sur la propriété, les femmes peuvent se convaincre d'être des machines à procréer. Dans un documentaire, une mère porteuse témoignait : “ ce n'est pas vraiment le mien, c'est un embryon d'une autre femme qu'ils ont implanté dans mon utérus. Quand il naîtra et qu'ils me l'enlèveront, pourquoi devrait-il me manquer ? ”... peut-être parce que tu l'as matériellement porté en ton sein pendant neuf longs mois ? Les recherches psychologiques réalisées sur ce thème montrent que ces femmes (pas seulement poussées par l'avidité mais souvent par le désir de se sacrifier pour les autres, attitude qui colle parfaitement au rôle féminin) ne réussissent à supporter cette situation que si elles sont aidées par un thérapeute. Ce dernier les convainc qu'elles ont fait ce qu'il y avait à faire, que l'enfant n'est pas vraiment le leur, qu'elles agissent de façon tout à fait normal. Ce sont évidemment des mensonges et

convaincre une femme qu'après neuf mois de grossesse, après l'accouchement, elle n'est pas mère, cela ne s'appelle pas psychothérapie mais lavage de cerveau.

D'autre part, si une mère naturelle décide qu'elle ne veut pas élever le fils qu'elle a eu, l'adoption demeure la meilleure solution légale afin que l'enfant puisse avoir des parents. Mais personne et pas même un contrat ne peuvent, légalement parlant, l'obliger elle et l'enfant à renoncer à la relation qui les a unis pendant neuf mois, pas même le père biologique, celui dont provient le spermatozoïde. Le rapport entre le père et le nouveau-né se déroule toujours par le truchement de la mère. C'est donc elle qui doit pouvoir en autoriser ou non la réalisation. Sans cette autorisation, il s'agit d'un acte violent comme l'est la loi qui ne permet pas à la jeune mère de reconnaître son propre fils après que celui-ci soit né, invalidant par là même tout contrat souscrit précédemment dans lequel elle serait engagée à ne pas le faire.

Les aspirants au rôle de père ou mère qui demandent un fils à des femmes qui ne l'élèveront pas devraient réfléchir sur leur désir de possession d'un enfant qui n'est pas encore né : la mère est susceptible de garder l'enfant, les droits relationnels concerne un être qui n'a pas encore vu le jour. En d'autres termes, il s'agit de respecter la différence sexuelle. L'enfant naît d'un apport masculin indispensable mais biologiquement limité aux spermatozoïdes porteurs de matériel génétique et d'un apport féminin qui fournit tout le reste : chaire, sang, os, émotions, expérience de l'un qui devient deux. L'un des cas intermédiaires est celui où le père et sa ou son partner aspirent au droit de visite : une situation à risque analogue à celle de la mère naturelle (non mariée) qui ne veut pas que l'enfant soit reconnu par le père biologique. Le petit être n'était pas encore là : il est donc impossible de prétendre un droit relationnel alors que la relation doit encore s'instaurer. C'est de la mère que tout cela dépend : elle peut accepter ou pas de partager la "parentalité". N'importe quelle forme d'imposition peut facilement déboucher sur la destruction de la vie de la mère, du père et de l'enfant qui, à peine venu au monde, est déjà objet de rivalités. Ne serait-il pas plus sage si les individus désireux de devenir parents renonçaient à la diatribe légale pour chercher ailleurs une femme réellement consentante qui leur donne son enfant ? La procréation est toujours aléatoire, mille dangers menacent le bien-être du nouveau né et celui de la femme enceinte. De la même façon, la promesse de donner un être humain que l'on a conçu soi-même pourrait ne pas être maintenue.

Il n'existe aucune réserve morale à ce sujet parce qu'il s'agit des hommes ? Malgré ce que prescrit la loi italienne (si l'on pense à l'article 250 du code civil en particulier), le droit de visite a été accordé dans "l'intérêt de l'enfant" dans des cas où la mère avait refusé de faire reconnaître ses enfants par le père naturel et cela, bien qu'elle ait porté plainte pour violences. "L'intérêt de l'enfant" ne semble pas prendre en compte son environnement familial, qu'il soit houleux ou serein. Mais si l'enfant est sein, pourquoi le tribunal devrait-il se substituer à la mère lorsqu'il décrète son bien ? Pourquoi ne peut-on pas faire confiance à une femme ?

La nouvelle loi italienne sur la garde partagée est un autre signal inquiétant du "retour du père" post soixante-huitard : figure autoritaire qui commande en vertu de son sexe et non d'autres qualités. Avec la loi 54 de 2006, la garde partagée est devenue la norme, c'est la première option que le juge prend en considération en cas de divorce. L'option de famille choisie par le législateur est celle de la parentalité partagée de façon paritaire. Cependant, ce concept neutre ne se limite pas à reconnaître l'importance de la continuité du rapport avec les deux parents, il implique que la mère et le père aient assumé (et continuent à le faire après la séparation) des fonctions similaires et superposables de parentalité. Ce modèle reflète-t-il vraiment l'expérience des couples parentaux ? Est-ce acceptable pour les couples qui se séparent ? Comment cela est-il utilisé par les deux parties dans un contexte judiciaire ? Ce modèle risque fortement d'être utilisé de façon instrumentale afin de perpétuer des rapports de pouvoir déjà en déséquilibre. De nombreux pères ont brandi le spectre de la garde des enfants afin de contraster les requêtes économiques de leur ex-femme. Pour Gudrun Nordborg qui s'occupe de violence contre les femmes en Suède : "le pouvoir des hommes sur les femmes et leurs enfants s'est basé pendant très longtemps sur les liens du mariage. Le mariage ayant perdu petit à petit de son sens et de sa stabilité, aujourd'hui c'est la paternité qui est devenue "l'institution" conférant aux hommes le pouvoir sur les enfants et sur leurs mères". Par la même, la femme chez qui résident réellement les enfants dans la plupart des cas, ne pourra jamais se

séparer véritablement de son ex-mari, situation qui rappelle étrangement l'interdiction catholique de divorcer. Le législateur s'est concentré exclusivement sur la " privation du père " et sur les façons de l'éviter, sans aucune attention à la qualité du contact avec ce dernier qui est pourtant ce qui compte pour les enfants. Citons l'exemple d'une sentence en cassation qui affirme que le " besoin du père " subsiste même si ce dernier a maltraité la mère. La tendance à insister sur le rapport paritaire avec les deux parents se transforme en privilège paternel. Les résultats sont pour le moins paradoxaux : si le père ne fait rien pour contacter ses enfants ou si la mère et ses enfants n'expriment pas le désir de rencontrer le père, ce sont les services sociaux qui se chargeront d'organiser les visites.

HEUREUSEMENT POUR VOUS, EN PLUS DE LA POSSIBILITÉ DE PROCRÉER VOUS AVEZ AUSSI UNE SEXUALITÉ. COMMENT LA VIVEZ-VOUS ?

EN EFFET ! Les rapports sexuels – je les oubliais presque. Le contrôle de la sexualité est un des points stratégiques pour obtenir le contrôle social en général et maintenir l'ordre dans une société injuste. Entre nous et le plaisir que peut nous donner notre corps, s'élèvent des barrières d'impératifs sociaux et encore une fois, ces derniers sont bien plus lourds pour le sexe féminin. Le contrôle de la sexualité commence par de petites choses, et notamment avec la “ tabouisation ” du sexe féminin (dans le sens d'organes génitaux). Cela dit, nous n'avons jamais été vraiment sûrs que les femmes partagent avec les hommes leur sexualité, terme avec lequel on entend un usage habituel, peut-être instinctif, de son propre sexe. Elena Gianini Belotti en fait l'observation (puisqu'elle fut peu citée dernièrement, je m'en chargerai moi-même) : «En somme, la sexualité du petit garçon est reconnue et acceptée, souvent gratifiée, alors que celle de la petite fille est passée sous silence, elle n'existe pas. Plus tard elle se manifestera, mieux ce sera. L'idéale serait qu'elle ne se manifeste jamais ”. Mais la liberté des garçons est à un niveau à peine supérieur : dans la mentalité catholique traditionnelle, la sexualité est tolérée seulement si elle est finalisée à la procréation, tandis que le plaisir, bien qu'il soit dans la nature de la sexualité humaine, doit être réprimé, caché, culpabilisé. À propos de l'éducation sexuelle et sur la nécessité de dépasser la difficulté et d'en parler à ses propres enfants, Laura Conti écrivait : “ mais pourquoi les mères n'ont-elles pas honte d'être enceinte, n'ont-elles pas honte de l'accouchement, de l'allaitement et cependant ont honte de l'acte sexuel ? Peut-être parce que la grossesse, l'accouchement, l'allaitement ne procurent pas de plaisir, alors que l'acte sexuel si. Je ne vois pas entre ces actions d'autres différences. Mais pourquoi avoir honte de ce qui procure du plaisir ? ”. Cette question rhétorique et vertigineuse ouvre l'abîme de la réflexion sur les mécanismes consolidant le pouvoir qui opprime la capacité des être humains à éprouver joie et jouissance.

En plus de cela, les femmes doivent subir – ainsi que le révèlent les mots de Laura Conti qui identifie sexe et acte sexuel – la subordination aux exigences sexuelles des hommes. La prescription culturelle d'une sexualité “ pénétrative ” ne correspond pas aux désirs types des femmes. En dépit des inepties freudiennes au sujet du passage nécessaire d'une sexualité clitoridienne à une sexualité vaginale, le rapport Hite démontre que la plupart des femmes possèdent comme point focal de l'orgasme la clitoris et ses terminaisons qui s'étendent autour du vagin. Pour une connaissance plus précise des exigences sexuelles féminines, je te conseille de chercher le rapport de Shere Hite sur la sexualité dans lesquelles les femmes elles-mêmes parlent de la grande importance de la clitoris et du rôle marginal voire initial du vagin. Une brève considération linguistique : nous trouvons souvent “ le ” clitoris au masculin, mais dans le passé, en particulier au XIXe siècle la version féminine “ la ” clitoris, tout aussi correcte selon les dictionnaires, étaient bien plus utilisée. Le changement de genre est certainement dû au choix des traducteurs italiens de Freud, qui la considérait comme un équivalent du pénis, et dont les vraies femmes devaient se libérer. Je préfère quant à moi parler au féminin : après tout c'est un organe que nous les femmes sommes seules à posséder et dont l'unique fonction est de nous donner du plaisir.

Une des victoires culturelles du féminisme est d'être parvenu à changer la considération sociale de la sexualité féminine. Comme je te le disais, elle était considérée comme un bien précieusement gardé par la famille et dont le futur mari se serait par la suite approprié – et à cette conception ajoutons la justification du crime d'honneur ainsi que l'impossibilité de dénoncer un viol lorsque le coupable n'était autre que le mari. La non applicabilité du crime de viol au conjoint (“ exception conjugale ”) est restée en vigueur en Italie jusqu'en 1981 (année durant laquelle seront abrogées les circonstances atténuantes pour le crime d'honneur), en 1991 en Hollande, en 1994 en Angleterre, en 1997 en Allemagne ; elle existe toujours aux États Unis.

Les sociétés occidentales traditionnelles possèdent en général l'idée que les femmes ont une sexualité passive. Ces dernières commettent un crime grave non seulement lorsqu'elles l'exercent en dehors du mariage mais également lorsqu'elles la subissent : la distinction entre rapport sexuel consentant et viol n'existait pas chez les Romains (comme chez de nombreux peuples). Nous avons

pris du latin le terme stuprum (stupro qui en italien signifie viol) qui signifiait acte sexuel en dehors du mariage. Le premier livre de loi que l'Histoire nous ait donné, le code Hammurabi, condamnait à mort les deux auteurs de l'adultère : le violeur et la femme violentée, en particulier s'il s'agissait d'une femme mariée. N'étaient sauvées que les chanceuses qui, au moment du viol étaient encore vierges. L'idée de passivité sexuelle féminine a été certifiée "scientifiquement" par les positivistes du XIXe siècle, quand les médecins commencèrent à soumettre cet aspect de la vie humaine aux observations et aux prescriptions. La femme (au singulier comme on disait alors) est passive également dans le sexe alors que l'homme est actif ; la femme est masochiste par nature, et l'homme par complémentarité, sadique par nature. Il est clair qu'une telle vision ne permettait pas de distinguer un rapport sexuel d'un viol : c'est la femme qui attend l'approche de l'homme et a besoin d'une sollicitation extérieure pour consentir à l'acte sexuel. L'homme est un chasseur et la femme sa proie.

La complémentarité entre femme et homme représentait une autre certitude de la mentalité traditionnelle : dans le couple hétérosexuel, la première devra s'adapter aux besoins du second sans négocier les aspects de la vie en commun y compris les rapports sexuels. Rendre les droits de la famille plus importants que ceux de l'individu est aujourd'hui d'actualité; d'où peut bien arriver ce changement, sinon du chef de famille ?

Le principe de "défense de la famille" que les droites veulent aujourd'hui présenter comme unique modèle de famille approuvé par les législateurs et qui va à l'encontre de l'émergence des mères seules, des couples divorcés, des couples ou des célibataires gays, lesbiens, polyamoristes a remporté une récente victoire avec la loi 40 de 2004. Cette dernière limite l'accès aux techniques d'insémination artificielle aux couples hétérosexuels mariés ou en concubinage. Une femme qui en prendrait l'initiative, qu'elle soit en couple ou pas, ne peut y accéder. La loi espagnole en revanche, respecte l'autodétermination des femmes en matière de procréation. Jusqu'à très récemment, naître fille signifiait éprouver une attraction sexuelle pour les hommes et vice versa naître garçon garantissait un intérêt sexuel envers les filles.

L'hétérosexualité fait partie du rôle de genre masculin et féminin, au point que l'on parle (dans le langage cultivé et légèrement désuet) d' "inversion sexuelle" pour décrire l'attraction d'une femme pour une autre femme et d'un homme pour un autre homme.

Aujourd'hui, on cherche au contraire à diffuser avec un certain succès le concept d' "orientation sexuelle" qui souligne la différence en ce qui concerne la préférence pour un partenaire du même sexe ou de l'autre sexe dans les rapports sexuels ou affectifs : du même sexe (homosexuel), de l'autre sexe (hétérosexualité) ou pour les deux (bisexualité). "Orientation" renvoie à une idée de stabilité dans le temps. Elle n'est pas absolue et reflète non seulement la complexité et l'absence de résolution de la question sur l'origine du désir, mais également le sens social de l'hétérosexualité et de l'homosexualité, différemment identifié ou violemment imposé selon les sociétés. L'orientation sexuelle va au delà des questions de genre : nous nous trouvons devant des femmes, des hommes, des transsexuels d'homme à femme ou de femme à homme qui possèdent une orientation hétérosexuelle, bisexuelle ou homosexuelle. En ce qui concerne les transgenres (personnes qui n'ont pas acquis le statut officiel d'appartenance à l'autre sexe et qui n'y aspirent pas), il est très difficile de les faire rentrer dans des cases – toutefois le concept reste clair : l'identité de genre est une chose, l'orientation sexuelle en est une autre.

Le terme "homosexualité" a une date de naissance et un auteur : il s'agit d'une forme hybride gréco-romaine inventée par Kertbeny, pseudonyme du juriste hongrois Karl Maria Benkert, qui écrivit pendant la seconde moitié du XIXe de courageux pamphlets en faveur de la décriminalisation des rapports entre personnes du même sexe. Au Moyen-Âge, ces dernières étaient punies par la mort, sous l'Empire des Augsburg de François Joseph par la prison.

Le mouvement que nous appelons aujourd'hui gay, lesbien, transsexuel et transgenre, souvent abrégé comme GLBT (ou de façon plus galante LGBT) possède des racines bien plus anciennes qu'on ne le croit : le Comité Scientifique-Humanitaire fut la première association pour la défense de ce que l'on appelle le "troisième sexe" ou "grades intermédiaires de développement sexuel" (ainsi qu'il est nommé scientifiquement). Il fut fondé en 1897 à Berlin par le médecin gay Magnus

Hirschfeld. Mais les véritables succès qui ont permis de montrer l'homosexualité comme un choix de vie praticable ont été obtenus à la suite de la révolte qui commença le 28 juin 1969 dans le bar Stonewall de New York (date commémorée dans le monde entier grâce aux manifestations de la Pride). La clientèle du bar gay s'opposa pour la première fois (selon la presse) aux habituelles arrestations de travestis, résistant pendant plusieurs nuits de guérilla urbaine. Il était alors illégal de porter moins de trois vêtements associés à son sexe et régulièrement, la police faisait irruption dans les bars "équivoques" pour faire respecter cette importante loi.

Depuis les années 60, le mouvement GLBT est également présent en Italie naissant en étroit lien avec le féminisme. Le refus de la part des femmes du rôle social d'épouse et de mère a inspiré également le refus du rôle masculin de la part des gays qui firent leur début sur la scène publique en revendiquant l'expression de leur féminité. Le mouvement lesbien en revanche faisait partie intégrante du féminisme et affirmait sa position de séparation politique d'une société dominée par les hommes. La pensée lesbo-féministe des années 60 considère en effet le lesbisme comme la fuite réussie de l'hétérosexualité du devoir : elle représente l'affranchissement de l'oppression comme choix de liberté possible pour toutes les femmes et conteste la vision d'un lesbisme préalablement définissable en tant qu' "orientation sexuelle". Elle considère en outre que la présomption d'hétérosexualité des femmes n'a pas de fondement scientifique ou politique. L'homosexualité masculine elle, peut être ainsi analysée : c'est un défi à la masculinité dominante puisqu'elle est elle-même soumise à la répression étant associée à l'infériorité féminine. Un homme qui assume des comportements féminins (dans les sociétés traditionnelles, celui qui se prête à l'acte sexuel avec un autre homme en tant que "destinataire" du sexe de l'autre) est abaissé au rang d'efféminé (en réalité, des termes bien pires sont habituellement employés).

La répression et la pathologisation des femmes qui aiment d'autres femmes ne confirment pas seulement la thèse des genres traditionnels mais également son sens et ses motivations profondes : empêcher aux femmes de s'allier entre elles contre la domination masculine. Notons que, au contraire, les revendications politiques du mouvement gay ne touchent pas aux contenus des rapports sociaux mais revendiquent l'assimilation en cherchant à entrer dans les institutions traditionnelles telles que le mariage ou la famille sans les soumettre à la critique.

Récemment, cette position révisionniste a été baptisée "homonationalisme" par les groupes radicaux, puisque cette dernière exalte l'"Occident paritaire" (un nombre croissant de pays reconnaît la parité juridique entre homosexuels et hétérosexuels. Ces conquêtes servent à dénigrer les autres cultures considérées comme homophobes, en particulier la culture musulmane à laquelle ont attribué la position violemment antihomosexuelle des fondamentalistes. En revanche, les rangs des gays et lesbiennes affichés qui croient en Allah et son prophète s'étoffent de plus en plus, y compris, avec prudence, dans le monde musulman.

La critique de Sheila Kitzinger, psychologue et lesbienne déclarée, souligne que la construction sociale du lesbisme comme orientation sexuelle et comme "style de vie" ne met pas en discussion la norme hétérosexuelle au contraire du féminisme. Un tel "paradigme de l'orientation sexuelle" déclare que le lesbisme et l'homosexualité masculine représentent des préférences sexuelles, ou des styles de vie normaux, naturels et sains, autant que l'hétérosexualité; il promeut des intentions individualistes comme la réalisation de soi ou le bonheur individuel et non le changement social ; il nie le fait que le lesbisme comme l'homosexualité masculine soient une menace pour les familles et la suprématie des hommes, c'est à dire de la société telle que nous la connaissons. Enfin, il ne dit rien sur le fait que l'homophobie est institutionnelle. Par exemple, dans le modèle de développement de l'identité de la psychologie de Vivien Cass, critiqué par Kitzinger, le stade le plus élevé est l'intégration des homosexuels dans la société hétérosexuelle. Adrienne Rich, essayiste et poète lesbienne, écrit que l'hétérosexualité des femmes est en réalité une institution politique et non une composante naturelle de la sexualité féminine. L'orientation innée à l'hétérosexualité n'existe pas, puisque la mère se pose en tant qu'objet primaire d'amour pour les deux sexes. L'hétérosexualité est seulement une imposition de la part des hommes qui doivent cacher la possibilité du lesbisme parce qu'ils craignent l'éventualité de l'indifférence féminine et donc la privation de l'accès sexuel, émotif – et donc économique – aux femmes à moins qu'ils ne se plient aux conditions de ces dernières.

D'autres auteures du féminisme radical affirment que, aux vues de l'actuelle domination masculine, le concept même d'acceptation des femmes du rapport hétérosexuel est privé de fondement : Andrea Dworkin parle d'hétérosexualité comme d'une oppression, Christine Delphy du mariage comme d'un contrat de travail servile et Monique Wittig déclare que les lesbiennes ne sont pas des femmes parce qu'elles n'acceptent pas le rôle féminin de complémentarité subordonnée aux hommes dont l'expression symbolique est le rôle d'épouses et donc de mères.

J'AI QUAND-MÊME ENTENDU DIRE QUE POUR VOUS, LE MARIAGE EST UNE CONDITION NATURELLE...

BEH, on entend souvent cette absurdité, et chez nous le Vatican en rajoute une couche, suivi par les prêtres et les fidèles (mais de moins en moins semble-t-il). Ce sont les exposants plus traditionalistes de la politique et de la religion, elle-même déjà fortement traditionaliste, qui soutiennent que le seul mode de vie praticable (et donc selon la logique autoritaire, qu'il faut imposer à tous) est celui de l'union indissoluble entre un homme et une femme, qui a pour but de procréer et d'élever la progéniture. Chez nous en Italie, le divorce a été admis en 1971 seulement et il arrive souvent le Pape recommence à s'en plaindre.

La sexualité devrait être confinée entre les murs étroits des familles nucléaires et ne devrait être consommée avant que le couple n'ait été béni par un représentant de l'invisible Dieu sur Terre. Tout ce dont nous avons parlé en répondant à ta question précédente est immoral, y compris les aspirations des femmes à l'égalité puisque dans le mariage elles doivent obéir à leurs époux. S'il est vrai que l'Église catholique déclare que : La femme ne peut devenir " objet " de " domination " et de " possession masculine ", comme on peut lire dans la *Mulieris dignitatem* de Giovanni Paolo II, notons aussi ce que dit la Genèse citée dans la même encyclique : " vers ton mari ira ton instinct, mais il te dominera " (Gen 3, 16).

La sexualité reste le tabou du catholicisme. Elle est encore considérée comme honteuse tant est que les prêtres pour accéder à la consécration font vœux de chasteté. Au contraire, en regardant les pratiques d'autres peuples, nous pouvons observer que dans l'espèce humaine il existe des façons extrêmement intéressantes de vivre les relations intimes. Chez les Mayottes qui vivent dans l'archipel des Comores et qui sont par ailleurs musulmans, la jalousie est un sentiment qui n'est pas accepté socialement puisque ces derniers ne conçoivent pas l'union conjugale comme possession du corps de l'autre et vice versa. En 1992, Michael Lambeck écrivait à leur sujet : " L'autonomie corporelle des adultes se reflète dans leurs coutumes sexuelles. L'adultère est commun ; si les conjoints blessés répondent avec douleur ou rage, ces derniers ne peuvent pas, au sens propre du terme, se punir l'un l'autre à cause de l'adultère. Ni le premier ni le second subit le contrôle sexuel de l'autre. Si un mari réagit avec agressivité aux conquêtes sexuelles de sa femme (certains des maris sont malgré tout complaisants), cette dernière se déverse de façon plus appropriée sur l'amant de sa femme ".

Aux vues de notre passé européen et méditerranéen, nous observons que le contrôle social sur le comportement des femmes était généralement confié aux chefs de famille mâles et non aux autorités de la sphère publique prévues à cet effet. La loi ne s'adresse pas aux femmes : elles restaient confinées chez elles sans possibilité de prendre position publiquement. Elles concédaient ainsi le plein pouvoir aux hommes leurs conjoints. L'idée que la violence du chef de famille sur sa femme et ses enfants n'est ni acceptable ni excusable a commencé à faire son chemin grâce au féminisme. Sa reconnaissance en tant que crime est une conquête récente.

En effet, dans les pays développés et sous développés, le mariage est pour une femme une place plutôt dangereuse : ce sont les mauvais traitements de la part du mari qui sont les plus diffus. Après le compagnon, l'agresseur qu'une femme doit affronter le plus souvent est son ex-compagnon ou un ami. Cela est valable pour toutes les violences que l'agresseur peut infliger : des violences psychologiques à l'homicide. Des études récentes réalisées dans une cinquantaine de Nations ont démontré que 10 à 50% des femmes qui ont eu au moins un compagnon ont subi des violences de sa part. Selon les données publiées par l'Organisation Mondiale de la Santé, 3 à 50% des interviewées ont vécu un épisode de ce genre durant l'année qui a précédé l'interview.

Selon la mentalité catholique traditionnelle, les fils sont le but du mariage. Le garçon était convoité pour sa valeur sociale et la femme n'était pas réalisée tant qu'elle n'avait pas accouché d'au moins un fils, encore mieux si plusieurs. Mais les enfants ne sont pas le but du mariage, les fils naissent (je veux dire qu'ils devraient naître) du désir d'entrer en relation avec un nouvelle vie humaine. Cette vision traditionnelle des enfants survit en particulier grâce aux infinies répétitions des discours religieux, adoptés sans autre réflexion.

Mais les fils représentent une richesse seulement dans la société paysanne ou pour le prolétariat aux débuts de l'industrialisation avant que les travailleurs ne s'organisent pour obtenir des lois limitant l'exploitation de l'enfance dans le travail industriel, avantageuse pour les chefs de famille mais désastreuse pour les enfants et pour la collectivité des travailleurs. Et en effet, aujourd'hui encore les fils sont source de revenus pour de nombreuses familles dans le monde “ en voie de développement ” où migrent actuellement les capitaux industriels. Le mariage reste malgré tout l'objectif juridique de la plupart des groupes GLBT – moins pour une sincère adhésion à cet idéal de vie monogame (au moins le mariage n'est plus indissoluble) mais pour le fait qu'il donne la possibilité d'obtenir la parité juridique permettant la reconnaissance symbolique des relations entre personnes du même sexe ou de sexe opposé et qu'il permet de résoudre de nombreux problèmes pratiques du couple.

Il est également intéressant d'analyser que les objections des conservateurs aux requêtes gays et lesbiennes d'épouser la personne qu'ils aiment sont principalement basées sur ce qu'ils appellent l'impossibilité à procréer. Ils oublient que, pour certaines religions seulement, l'impossibilité à procréer cause l'invalidation du mariage et sa dissolution, pas pour les mariages laïcs ; de plus, de nombreux couples hétérosexuels se marient sans avoir l'intention d'avoir de fils, alors que les lesbiennes en tant que femmes (Monique Wittig peut bien dire ce qu'elle veut), sont parfaitement capables d'en avoir et souvent en ont eu – dans le cadre d'un rapport avec un homme pendant la phase d'hétérosexualité obligatoire. Naturellement, les couples de femmes qui désirent des enfants n'ont pas de souci à en mettre au monde. Et si vraiment, elles tiennent à perdre du temps en répondant à l'objection “ les homosexuels ne sont pas de bons parents ” rappelons qu'aucune des nombreuses recherches sur les mères lesbiennes, conduites par des groupes de contrôle de mères seules ou en couples hétérosexuels, n'est parvenue à trouver des différences significatives dans le bien-être et la capacité des fils élevés dans l'une ou l'autre situation.

Un important corpus littéraire a vérifié que la capacité à être de bons parents ne dépend pas de l'orientation sexuelle et que les enfants qui grandissent avec une ou deux mères lesbiennes ont un fonctionnement émotif, cognitif, social et sexuel pareil aux enfants élevés par des parents hétérosexuels. Le développement des enfants est influencé plus par la nature des relations et des interactions dans la famille que par la forme qu'elle assume – c'est logique et humainement compréhensible. Cependant ces familles ne sont pas reconnues par tous les États qui ont légitimé juridiquement les couples du même sexe. Mais les choses évoluent rapidement vers la reconnaissance de la relation de couple et de la possibilité à avoir des enfants pour les couples homosexuels. Le manque de reconnaissance juridique de la seconde mère dans les couples lesbiens qui choisissent de procréer est source de stress et de préoccupations pour l'avenir de l'enfant s'il devait arriver quelque chose à la mère légale. Et entre les nombreux problèmes liés à l'impossibilité juridique de faire reconnaître publiquement les familles construites sur la volonté de deux mères biologiques et sociales, notons que certaines mères biologiques profitent de l'invisibilité juridique de la deuxième mère pour empêcher les contacts entre elle et les enfants. Je ne veux plus avoir de rapport avec toi et donc mes enfants non plus. Juridiquement parlant, ils n'appartiennent qu'à moi.

IL Y A AUTRE CHOSE QUE JE N'AI PAS COMPRIS, LE SEXE EST UTILISÉ COMME MONNAIE D'ÉCHANGE ?

OUI, le sexe entre humains peut également être utilisé comme une ressource, c'est un comportement qui n'est pas rare. Devant d'énormes différences de revenus et de propriété entre hommes et femmes, certaines femmes (plus ou moins nombreuses selon les périodes historiques et les alternatives) ont mis à disposition des hommes leurs capacités sexuelles en échange d'une utilité matérielle : du mariage aux cadeaux, de l'aide à la subsistance aux promotions professionnelles, des "libres donations" non soumises à de précises mesures, à une rétribution économique déterminée par le marché (rapport entre offre et demande). C'est ce que l'on appelle prostitution (tout ce que nous avons énuméré plus haut peut être considéré comme formes de prostitution dans un sens moral mais pas dans un sens technique puisque la prostitution est l'échange de prestations sexuelles contre de l'argent).

Mettons de côté les considérations sociales et morales des autres situations et concentrons nous sur la prostitution. Historiquement parlant, le rôle social recouvert par l'individu qui échange sa propre disponibilité sexuelle contre de l'argent a toujours été l'objet de reproche et de mépris (mises à part quelques exceptions : les hétaires pendant la Grèce Antique, les courtisanes pendant la Renaissance...) pour des raisons qui ont à faire avec le jugement social sur l'activité sexuelle féminine. Le mépris social pour les prostituées fait écho au côté obscur de la chasteté féminine et reflète une norme sociale paradoxale : le contact avec le corps d'un homme déshonore une femme, alors que le contact sexuel avec le corps des femmes donne du prestige à l'homme. En 1724, dans son pamphlet sur la défense des bordels publics, Mandeville, l'un des premiers à prôner une politique réglemmentariste, écrivait : " On apprend aux jeunes filles la haine des prostituées avant même qu'elles ne sachent ce que ce mot veut dire ; et lorsqu'elles grandissent elles découvrent que leur renommée en ce monde repose sur le prestige que leur apporte la chasteté ". Aujourd'hui encore, "pute" est la pire insulte que l'on puisse adresser à une femme. Le rôle social de la prostituée est celui d'une femme déchue, dont le misérable destin social (même si individuellement il n'est pas pire des autres) sert d'avertissement au reste de la gente féminine. Si les prostituées sont généralement et socialement dénigrées historiquement et géographiquement parlant, elles furent des femmes souvent bien plus libres que les épouses.

La civilité chrétienne considère la prostitution comme un préjudice infligé à la société par les prostituées elles-mêmes : elles sont les pécheresses par excellence, elles représentent une menace pour l'institution sacrée du mariage, ce sont des femmes qui tentent les hommes avec des activités sexuellement interdites en se faisant émissaires du diable. Aujourd'hui, certains pays ont introduit des lois qui criminalisent les clients, basées sur une vision également négative de la prostitution et soutenue par d'autres arguments : on considère la prostitution comme un attentat à la parité car la prostituée – ou mieux encore, la sex worker (travailleuse ou travailleur du sexe) comme elles préfèrent souvent être appelées – accepte d'avoir un contact sexuel qu'elle n'aurait pas si elle n'était pas payée.

L'approche illuministe et libérale considère la prostitution comme un acte de libre disponibilité du corps et accepte la validité de ce contrat. La position féministe en revanche la conteste parce qu'elle refuse la marchandisation du sexe des femmes qui se dissimule derrière le masque de la libre contractualisation dans une situation qui en réalité a toutes les caractéristiques de l'oppression féminine et de la constriction économique. La question du choix en rapport avec la pauvreté est un argument utilisé pour reconnaître la faculté de se prostituer (pour revenir à l'illuminisme qui considérait la prostitution – punie par le code pénal - " comme crime sans victime " aux yeux de l'accord pris par les deux parties) et de soutenir les positions prohibitionnistes des lois. La décision de se prostituer, ainsi que tous les autres choix, dépend des possibles alternatives qui sont extrêmement réduites voire nulles dans des situations d'extrême indigence économique. La question assume un poids différent si elle se réfère à des contextes où il existe la possibilité d'obtenir un revenu minimum comme droit de citoyenneté. Dans les pays où il existe un salaire minimum garanti, la prostitution d'une citoyenne peut être conçue comme volontaire – c'est la démonstration

de l'existence d'hommes et de femmes qui décident de se prostituer sans être poussés par la nécessité économique. Dans de nombreux autres cas où le facteur choix n'existe pas, nous pouvons parler de prostitution " volontaire " si les autres options sont jugées pires par le sujet : «A 14 ans je travaillais et le patron voulait une partie de mon corps. Mais si je dois te tailler une pipe, tu payes » disait une sex worker italienne.

Tous les choix que nous faisons se déroulent dans des contextes plus ou moins contraignants, il est donc normal que la décision de se prostituer ne puisse pas être complètement libre – cela ne devrait pourtant pas empêcher de reconnaître la légitimité de ce choix et donc d'abroger les lois discriminatoires contre les prostituées, comme celles qui criminalisent les clients et interdisent par conséquent la prostitution, une discrimination indirecte envers les travailleuses du sexe.

Qui sont les prostituées/sex workers? Il émerge des études existantes un vécu de la prostitution plutôt positif. Les sex workers se sentent capables de gérer et de contrôler des situations dangereuses et sont expertes en pratiques sexuelles : ce sont d'importants facteurs de satisfaction. En plus de la compétence sexuelle, elles acquièrent par leur travail une connaissance approfondie de la psychologie masculine.

Parmi les aspects positifs, les sex workers interviewées indiquent leur fonction sociale de soutien à l'institution du mariage puisqu'elles fournissent une distraction sexuelle aux maris sans mettre en danger l'unité de la famille. La conclusion de la psychologue hollandaise Ina Vanwesenbeek qui en 1994 a comparé trois groupes de femmes (prostituées, femmes aux foyer et travailleuses d'autres secteurs) est la suivante : " les données confirment le fait que les prostituées, en tant que groupe, se portent mieux que les autres femmes. Chez elles, les malaises somatiques et les problèmes psycho-sociaux sont plus fréquents que dans les autres groupes représentés. Elles sont plus fréquemment sujettes aux violences physiques ou sexuelles graves et elles adoptent plus souvent que les autres femmes des stratégies internes de *coping* " : les difficultés qu'elles rencontrent ne les poussent pas à changer la situation qui provoque le mal-être, elles préfèrent manipuler leurs émotions afin de s'y adapter (*to cope*). Cependant ces données n'impliquent pas que toutes les prostituées aillent mal : plus d'un quart des interviewées se portent bien mieux que la moyenne des femmes étudiées. En revanche, les résultats du quart inférieur sont nettement pires que la tranche correspondante des autres groupes analysés : on y trouve plus facilement des femmes qui ont subi des violences lorsqu'elles étaient enfants et des immigrantes. Ce sont précisément ces catégories, au côté des jeunes, chez qui le mal-être est le plus évident, qui apprécient le moins le travail sexuel, (ce résultat peut signifier que les plus anciennes sont les femmes qui, appréciant le métier, ont continué à l'exercer, alors que celles qui le supportaient mal l'ont abandonné). Examiner la prostitution du point de vue féministe nous porte malgré tout dans un cercle vicieux : si l'on veut cesser de stigmatiser l'activité sexuelle extra-matrimoniale des femmes, il est difficile de ne pas " sauver " la prostitution, dès lors qu'elle constitue un choix conscient de la part de femmes libérées de la constriction masculine.

Mais l'acceptation d'argent pour vivre une relation sexuelle qui n'est pas réellement désirée ressemble trop au mariage d'autrefois pour ne pas être considérée comme répugnante par une grande partie des féministes qui défendent ainsi l'autonomie du sujet féminin qui ne veut pas renoncer à une sexualité épanouissante et réellement autodéterminée. Toutefois, pour celles qui la pratiquent volontairement, la prostitution est un travail. Et comme telle elle devrait reconnue, au delà des diatribes morales.

ET QU'EST-CE QUE C'EST QUE LE TRAVAIL ? C'EST UN CONCEPT QUI, POUR NOUS PARAMÉCIES EST PLUTÔT OBSCUR.

POUR L'EXPLIQUER, nous pouvons partir de la physique : un travail est l'emploi d'énergies qui sert à modifier un statut physique. Dans la société capitaliste, le travail est, concrètement, n'importe quelle activité qui garantit un profit à quelqu'un d'autre (en effet le travail domestique n'est pas reconnu en tant que tel). Ceux qui ne possèdent pas les moyens de production, concentrés dans de moins en moins de mains, doit se procurer tout ce qu'il mange et consomme en échange d'argent, faisant appel au marché (cela ne se produit pas au niveau individuel mais au niveau familial, qui met en commun les capacités de travail – avec le travail domestique, féminin en général – et des gains en argent – qui autre fois était une prérogative masculine). Mais si l'unique objectif de l'organisation sociale appelée capitaliste est le profit, on nous offrira un travail en échange de l'argent dont nous avons besoin et ce, seulement si le propriétaire des moyens de production et de l'argent pense qu'il fera une bonne affaire en nous embauchant : obtenir un profit, une quantité d'argent supérieure à celle qu'il avait au départ. Le travail dans le secteur privé n'est pas organisé dans le but de porter le bien-être social ou pour satisfaire les besoins de la population, comme le mythe du progrès essaye de nous en convaincre, (ceci ne signifie pas que notre capacité technologique croissante n'ait pas des conséquences positives sur le confort dans les pays industrialisés) mais en fonction de l'avidité des détenteurs des moyens de production. Il est vrai également que c'est la concurrence qui les porte à s'agrandir ou à faire faillite : il existe des mécanismes structurels qui sélectionnent les personnes plus adaptées à recouvrir les rôles sociaux qui les perpétuent, au delà du jugement moral.

Pourquoi implanter des entreprises ? Pourquoi produire ? Pour obtenir un profit (en argent, en édifices, en machines) par rapport au début de l'activité. Si cette motivation n'existe pas, tout s'arrête. Le chômage en outre est fonctionnel au maintien des bas salaires afin d'alimenter la concurrence entre personnes qui cherchent un emploi : c'est donc un problème que notre organisation sociale capitaliste ne cherchera jamais à résoudre. Quand les investissements tombent, ainsi que soutient Keynes, même un investissement improductif “ remet en mouvement ” l'économie. Même la guerre n'est autre qu'une possibilité du pouvoir économique de convertir ses ressources en argent dans le but de soutenir les niveaux de profit.

Ce système nous l'appelons “ capitalisme ” : tout dépend des décisions des détenteurs du capital sur les façons de l'investir “ en faisant circuler l'économie ”. La classe qui possède les moyens de production que Marx appelle la bourgeoisie, est puissante au point de tenir les rênes décisionnelles des hommes politiques qui gouvernent les États. Elle ne leur permet que d'insignifiants changements à l'intérieur du cadre général, ainsi que le démontrent les déceptions en chaîne des électeurs et des followers ingénus provoqués par les gouvernements de “ gauche ” (Obama, Zapatero, les gouvernements qui substituent Berlusconi en Italie). Dans le système capitaliste, le travail ne doit avoir aucun autre sens que celui de créer du profit. L'État possède des logiques différentes, mais en général les politiciens qui le guident sont asservis aux classes des propriétaires et dans les moments de crise (lorsque le chômage augmente les besoins non satisfaits de la population) ils se consacrent à réduire l'activité étatique (école, santé, etc) pour laisser plus de place aux opportunités de profits privés. L'achat d'armement n'est jamais touché par la réduction des dépenses parce qu'il est garant des profits des entreprises privées. Ce processus peut coïncider également – comme cela s'est produit historiquement parlant – avec l'augmentation du bien-être matériel et avec des conditions de travail qui deviennent moins lourdes, non parce que le système évolue en direction d'un bien-être majeur des être-humains, mais parce que les technologies qui évitent certains efforts aux travailleurs font économiser de l'argent aux propriétaires des moyens de production, aux investisseurs, qui pendant la Révolution industrielle ont adopté des machines toujours plus complexes pour substituer la force de travail humaine et abattre les coûts. Silvia Federici et Leopoldina Fortunati dans *Il grande Calibano. Storia del corpo sociale ribelle nella prima fase del capitale* ont démontré que la position des femmes s'est empirée depuis la

transformation des sociétés traditionnelles en sociétés capitalistes – processus en acte encore aujourd'hui dans de nombreuses parties du monde : “ tant pour l'homme que pour la femme, le corps est posé comme non-valeur, comme la machine naturelle par excellence. Pour le capital, le corps féminin doit travailler à plein régime, et ce également en ce qui concerne la création de la nouvelle force de travail. Le développement de la population est fondée sur le fonctionnement de l'utérus comme machine qui peut se mettre en marche à l'insu ou contre la volonté de la femme. C'est pour cela que, à partir du XVI^e siècle, le capital organise la perte systématique de la connaissance des moyens contraceptifs, promulguent une législation sanguinaire en terme d'avortement, infanticide et sexualité et réalise le plus grand “ sexicide ” dont l'Histoire garde trace : “ la chasse aux sorcières ”. La bourgeoisie au pouvoir fut leste à condamner l'avortement avec la nouvelle doctrine introduite pendant la Révolution française qui faisait des femmes les mères de la Patrie, inaugurant l'armée de masse, et donc le besoin de chair à canon pour les champs de bataille et pour la gloire du pays. Rapidement, la capacité reproductive des femmes fut mise en cage, pliée à l'impératif de la croissance économique illimitée.

La vie des femmes n'était pas rose non plus dans les société pré-capitalistes – en Amérique latine par exemple, la conquête européenne détériora la condition féminine par rapport à la condition masculine. La division du travail en fonction du sexe implique elle-même une perte du pouvoir social de la part des femmes et ce malgré la tentative de cacher la domination masculine avec un double standard d'évaluation des activités des femmes par rapport à celles des hommes. La division du travail par genre est symptomatique de l'exploitation des femmes comme force de travail : elles sont contraintes aux tâches les plus longues et les plus pénibles. Cette division constitue probablement la première expropriation des fruits du travail aux dépens des producteurs. Dans la plupart des sociétés pré-capitalistes, les femmes travaillent plus que les hommes – comme cela se produit du reste dans les société capitalistes – et elles n'ont ni la disponibilité de ce qu'elle produisent ni la faculté de posséder leurs instruments de production.

Et si aujourd'hui la délocalisation (ou globalisation) porte le capitalisme dans chaque coin du globe, les travaux industriels offerts aux femmes sont toujours peu qualifiés et peu rémunérés. Difficilement les travailleuses réussissent à se libérer des règles qu'imposent les familles sur leur propre vie grâce à l'argent gagné sur le marché comme l'on fait les femmes des pays développés au XXI^e siècle. Lorsqu'une crise se produit, les femmes sont les premières à être licenciées. Le retour même de la ségrégation entre hommes et femmes, un des principes du fondamentalisme islamique, peut être utile comme mesure de politique économique en temps de crise, comme l'écrit Fatima Mernissi: “ en faisant appel au retour du hijab, les fondamentalistes délégitiment la présence des femmes sur le marché du travail. C'est une arme incroyablement puissante. L'hijab est une manne du ciel pour les hommes politiques qui affrontent une crise. Ce n'est pas un simple morceau de vêtement, c'est une division du travail. Il renvoie les femmes à la cuisine. Chaque État musulman peut diminuer de moitié le taux de chômage simplement en faisant appel à la shari'a, dans son sens de despotisme traditionnel califal ”.

POUR CONCLURE, J'AI AUSSI ENTENDU PARLER DE POST-GENRE. SERIEZ VOUS
ENTRAIN DE VOUS RAPPROCHER DE NOUS LES PARAMÉCIES ?

SE LIBERER du genre c'est à dire des rôles sociaux qui divisent avec rigidité les hommes et les femmes, est certainement une aspiration à la liberté appréciable et partageable. Elle représente un parcours vers un idée de société égalitaire où l'appartenance de genre ne compterait pas et où l'on se traite – sans distinction de genre comme le dit la Constitution républicaine italienne – comme des êtres humains ayant égal dignité et potentialités. Aujourd'hui, l'idée de dépasser le genre et de vouloir tout d'un coup l'oublier, risque de confondre les idées sur la situation persistante d'oppression féminine.

La flexibilité de l'orientation sexuelle chez les humains est le concept auquel se réfère le concept de queer, utilisé politiquement pour exprimer le refus de la norme dominante : de l'hétéronormativité. Queer est un mot anglais qui signifie “ bizarre ”, “déviant”. Au départ ce terme avait une forte connotation négative (qu'il possède toujours pour de nombreux anglophones). Comme ça se produit souvent dans les mouvements sociaux, ce terme péjoratif a été adopté et renversé jusqu'à devenir un symbole d'orgueil et d'appartenance. Ceux qui se reconnaissent dans ce terme veulent aller au delà des genres et de leur codification sociale – comportement certainement souhaitable que nous sommes déjà nombreux à pratiquer – afin de faire naître une société post-genre où l'être homme ou femme n'ait plus aucune signification. Je partage cette objectif mais il existe un risque : les queers s'opposent au concept d'identité mais risque d'être à leur tour limitants en proposant un retour paradoxal à un sujet universel, faussement neutre (mais en réalité masculin) qui encore une fois pourrait effacer les caractéristiques de l'Autre féminin, en assurant son point de vue partiel en conflit avec le féminin. Ne faisant pas la différence entre la situation des hommes et des femmes, le queer reste aveugle à la principale inégalité du monde contemporain qui reste celle entre homme et femme.

Ceci en ce qui concerne le présent. Cet effort servira-t-il a quelque chose pour engager le passage à une société post-genre ? Cette question concerne le futur chère paramécie, et sur le futur, je ne peux pas te donner de réponse.

Index

- Introduction
- Pourquoi êtes-vous divisés entre mâles et femelles?
- Certes, il existe de nombreuses langues et elles ne possèdent pas toutes la distinction entre féminin et masculin. Pourquoi certains peuples exagèrent-ils linguistiquement ou, chose bien plus importante, socialement, la différence de genre tandis que d'autres la rendent pratiquement insignifiante?
- A propos, qu'est-ce que ça vous fait à vous humains que ce soient les femmes qui font les enfants alors que les hommes ne peuvent matériellement pas en faire ?
- Mais au bout du compte, vous les femmes, vous voulez être égales aux hommes ou différentes ?
- Heureusement pour vous, en plus de la possibilité de procréer vous avez aussi une sexualité. Comment la vivez-vous ?
- J'ai quand-même entendu dire que pour vous, le mariage est une condition naturelle...
- Il y a autre chose que je n'ai pas compris, le sexe est utilisé comme monnaie d'échange ?
- Et qu'est-ce que c'est que le travail ? C'est un concept qui, pour nous paramécies est plutôt obscur.
- Pour conclure, j'ai aussi entendu parler de post-genre. Seriez vous entrain de vous rapprocher de nous les paramécies ?

SI NOUS DEVIONS EXPLIQUER LE CONCEPT “GENRE” À UNE CRÉATURE QUI EN EST COMPLÈTEMENT DÉPOURVUE, COMME CERTAINS ALIENS DE LA SCIENCE-FICTION OU BIEN ICI, SUR NOTRE PLANÈTE, À UN AMIBE OU UNE PARAMÉCIE, COMMENT POURRIONS-NOUS NOUS EN SORTIR ?

LA PARAMÉCIE NOUS DEMANDERAIT PROBABLEMENT : “ POURQUOI ÊTES-VOUS DIVISÉS ENTRE MÂLES ET FEMELLES ?”, “ POURQUOI CERTAINS PEUPLES EXAGÈRENT-ILS LA DISTINCTION ALORS QUE D'AUTRES LA RENDENT PRESQUE INSIGNIFIANTE ?”, “ VOUS LES FEMMES, VOULEZ-VOUS ÊTRE ÉGALES AUX HOMMES OU DIFFÉRENTES ?” , “ VOUS POSSÉDEZ UNE CHOSE QUI S'APPELLE SEXUALITÉ, COMMENT LA VIVEZ-VOUS ?”, “ QUE SIGNIFIE POST-GENRE ?”.

LES RÉPONSES SERVIRONT CERTAINEMENT À TOUTES LES PARAMÉCIES DE LA TERRE, MAIS ÉGALEMENT AUX HUMAINS, QUELQUE SOIT LEUR GENRE, QUI VEULENT EN SAVOIR PLUS SUR UN CONCEPT CONSIDÉRÉ COMME ÉVIDENT ET SUR LEQUEL ILS N'OSENT PAS S'INTERROGER.